



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

# CIIP

## Rapport annuel 2015

Avril 2016



[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: **1 à 11**, les deux années d'école enfantine étant désormais les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années d'école.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont:

- le **degré primaire**: dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8);
- le **degré secondaire I**: succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11);
- le **degré secondaire II**: concerne le postobligatoire.

RAPPORT ANNUEL  
CIIP 2015



## TABLE DES MATIÈRES

### PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2015

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

### DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

#### *Espace romand de la formation*

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	11
Conférence des secrétaires généraux, CSG	14
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	15
Commission de gestion, COGEST	16
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	17
Conseil « Média-formation », CMF	18
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	19

### TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2013 – 2015

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP</i>	22
---	----

#### *Scolarité obligatoire*

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	23
Commission pédagogique, COPED	25
Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL	27
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	28
Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire, UMER-SO	29
- Langues	30
- Français	30
- Allemand 5–11	30
- Anglais 7–11	31
- Mathématiques 1-8 et 9-11	31
- Sciences de la nature, cycle 3	32
- Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3	32
- Arts	33
- Plateforme électronique du Plan d'études romand	34
- Plateforme ESPER	35

#### *Degré secondaire II*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	36
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	43
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	44

#### *Pédagogie spécialisée*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	47
---	----

#### *Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

Conférence latine de l'orientation, CLOR	51
--	----

#### *Formation des enseignants et des cadres*

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	55
Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF	59

<b><i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i></b>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	61
Semaine des médias à l'école	62
Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	63
Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE	65
<b><i>Politique des langues</i></b>	
Délégation à la langue française, DLF	67
Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	70
<b><i>Politique culturelle</i></b>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	71
<b><i>Recherche et documentation</i></b>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	75
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	78
Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE	79
<b>QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES</b>	
<b><i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i></b>	
Bilan	82
Compte de résultats	84
Compte des investissements UMER-SO	85
Budget 2015	86
<b><i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2015</i></b>	87



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2015





## Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière a adopté le 20 mars 2013 pour la période administrative 2013 – 2015 :

1. Espace romand de la formation	page 4
2. Scolarité obligatoire	5
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	7
4. Pédagogie spécialisée	9
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	10
6. Formation des enseignants et des cadres	11
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	12
8. Politique des langues	13
9. Politique culturelle	14
10. Recherche et documentation	15

### Priorités politiques: suivi des réalisations

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2015 :

#### 1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande

*La CIIP s'engage à coordonner et soutenir la mise en œuvre de la CSR dans les cantons romands d'ici à la rentrée scolaire 2015 – 2016, conformément aux échéances fixées dans le concordat HarmoS et la convention romande. Elle rend compte régulièrement des progrès accomplis et dresse un bilan des réalisations au terme de cette période.*

L'échéance de mise en œuvre de la CSR était fixée six ans après l'entrée en vigueur de ce concordat scolaire romand, soit au 1<sup>er</sup> août 2015. Les sept cantons francophones ont effectivement, dans les délais requis, procédé aux adaptations de structure et adopté les éléments d'harmonisation établis d'un commun accord dans la CSR. Les bases légales cantonales ont été révisées ou recréées, respectant, au travers des clauses du concordat national HarmoS, les exigences fixées dans l'article 62 de la constitution fédérale. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale et évoluent selon des agendas spécifiques.

En plus du rapport annuel et des indicateurs de l'Espace romand de la formation, que la CIIP présente à la commission interparlementaire de contrôle de la CSG, l'Assemblée plénière a publié au début de l'été 2015 un rapport exhaustif relatif à la mise en œuvre de la CSR au cours des six années écoulées.

#### 2. Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

*La CIIP soutient la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en renforçant les échanges d'informations et la concertation entre les cantons membres et les associations partenaires. Elle prend des mesures dans le domaine de la formation des enseignants et des cadres, ainsi que sur le plan statistique, en collaboration avec les organes nationaux concernés.*

Ces tâches occupent principalement la conférence des chefs de service et responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée (CLPS), mais également les conférences de la scolarité obligatoire (CLEO) et postobligatoire (CLPO), ainsi que de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La CLPS assure l'échange régulier d'informations sur la mise en œuvre de l'accord intercantonal, ratifié par tous les cantons romands sauf Berne. Au cours de l'année 2015 se sont terminés les travaux de recueil de données sur les troubles du spectre autistique et ont été publiées les premières fiches d'information aux enseignants par type de handicap, réalisées avec le concours du Centre suisse de pédagogie spécialisée.

>>

### 3. Développement et adéquation des diverses filières de maturité

*La CIIP veille au développement des filières de maturité spécialisée et de maturité professionnelle et elle en coordonne certains aspects relevant de son domaine de compétence. Elle participe activement aux travaux nationaux portant sur la qualité et les exigences de la maturité gymnasiale. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes Écoles.*

Les travaux portant sur la mise en œuvre coordonnée du modèle romand de maturité spécialisée en santé (avec stages) et sur les conditions d'accès dans les établissements de la HES-SO à partir de diverses maturités spécialisées (santé, social, design en particulier) ont abouti sur un rapport final, adopté en novembre 2015. Deux commissions de coordination vont désormais s'employer à donner suite aux mesures et instruments développés ces dernières années, l'une pour les maturités spécialisées et l'autre pour les maturités professionnelles à partir du plan d'études romand adopté en 2014. Les divers sous-projets conduits sous l'égide de la CDIP pour le renforcement de la maturité gymnasiale vont pour leur part déboucher sur des décisions à l'échelle nationale au cours du premier semestre 2016.

### 4. Attractivité et coordination de la formation des enseignants

*La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle soutient les collaborations entre institutions de formation d'enseignants et veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la convention scolaire romande.*

La conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) recueille désormais régulièrement les données relatives aux conditions d'admission et de formation pratique et aux diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement. La situation sur le marché de l'emploi est stable, l'augmentation des admissions dans les institutions de formation ayant permis de faire face aux conséquences cumulées de l'évolution démographique de certaines régions et au départ en retraite d'une génération d'enseignants. Par l'entremise du Conseil académique des Hautes Écoles pédagogiques romandes (CAHR), les institutions sont étroitement impliquées dans les travaux découlant de la mise en œuvre de la CSR.

### 5. Médiation culturelle jeunes publics

*La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des élèves aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le plan d'études romand. Elle encourage également le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants.*

La conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles a établi un bilan très positif et acté de la prolongation du soutien romand à la création théâtrale et a obtenu l'accord de l'Assemblée plénière sur une politique commune de soutien à l'édition et au livre, qui débutera en 2017. Un accent sera mis dès 2016 sur le développement et les échanges entre cantons d'une médiation culturelle pour les jeunes publics, l'année 2015 ayant servi à déterminer les modalités de travail.

### 6. Apprentissage et promotion de la langue française

*La CIIP détermine les axes d'une politique de soutien à la langue française, portant sur la place du français dans la stratégie nationale d'enseignement des langues et dans la formation en général, sur les apports et les spécificités de la Suisse romande dans l'espace francophone, et enfin sur la promotion de la lecture et du livre.*

L'AP-CIIP porte toujours la plus grande attention à l'évolution de la politique d'enseignement des langues, ceci dans le cadre de la concertation au sein de la CDIP, et défend fermement la place du français, menacée par plusieurs initiatives dans des cantons alémaniques.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) organisée par la Délégation à la langue française, un accent particulier a été porté sur les prestations culturelles et les animations pédagogiques proposées en Suisse alémanique. L'inauguration de la 20<sup>e</sup> SLFF s'est

>>

faite à Lucerne, en présence du président du Gouvernement lucernois, qui préside également la conférence régionale CDIP (BKZ).

## 7. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales

*La CIIP respecte et met en œuvre, conformément à l'article 4 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, un enseignement obligatoire de l'allemand (suivi de l'anglais) et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle soutient les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales.*

La réalisation et l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement d'allemand et d'anglais suivent leur cours avec succès. La CIIP a prêté en 2015 une attention particulière à l'organisation des échanges linguistiques scolaires et a fait part de son intérêt à s'engager davantage dans le cadre de la nouvelle organisation à venir sur le plan national. Pour traiter des diverses questions se posant en termes de langues, hors plans d'études et moyens d'enseignement, une nouvelle commission permanente sera appelée dès 2016 à traiter notamment du français comme langue d'accueil, du développement d'offres facultatives d'enseignement de l'italien au cycle d'orientation et des échanges linguistiques d'enseignants et d'élèves.





Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS  
ET  
PARTENAIRES



*ESPACE ROMAND DE LA FORMATION**Point 3.1 du Programme d'activité 2013 - 2015*

## Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Anne-Catherine LYON  
présidente de la CIIP

### MANDAT

*La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.*

### Principaux thèmes traités en 2015 – Réalisations

**Fonctionnement de la CIIP:** jusqu'au terme de l'année sous revue, Mme la Conseillère d'État Anne-Catherine Lyon (VD) a assuré la présidence de la CIIP et M. le Conseiller d'État Bernhard Pulver (BE) la vice-présidence. Suite à la fin du mandat politique de Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider (JU) à la mi-décembre 2015, une nouvelle répartition des rôles a été décidée lors de la dernière séance de l'Assemblée plénière. Mme la Conseillère d'État Monika Maire-Hefti (NE) assurera la présidence de la CIIP pour la période 2016 – 2019, alors que Mme Lyon a été élue vice-présidente de la CDIP. Les représentantes romandes au sein du Comité de la CDIP en 2015 étaient Mmes les CE A.-C. Lyon (VD) et E. Baume-Schneider (JU). MM. B. Pulver (BE) et M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Dès janvier 2016, Mme M. Maire-Hefti (NE) et M. J.-P. Siggen (FR) siégeront également au Comité.

**Révision des Statuts et du Règlement de gestion financière de la CIIP:** afin de tenir compte en particulier du passage au nouveau modèle de gestion comptable des entités publiques (MCH2) et du repositionnement de l'IRDP dans le dispositif intercantonal, l'AP-CIIP a, sur proposition de la COGEST et de la CSG, procédé à une révision des Statuts et du RFI adoptés le 25 novembre 2011. Les versions révisées le 26 novembre 2015 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'adaptation des commentaires restant encore à finaliser en 2016.

**Finances:** l'Assemblée a adopté les comptes 2014 et le budget 2016 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 et avec une indexation de 1 %. Au cours de l'automne, elle a également validé les comptes et le budget de RERO.

Thèmes traités  
et réalisations

>>

*Espace romand de la formation*

**Mise en œuvre de la CSR:** l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la sixième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, assorti d'un dossier étoffé d'indicateurs statistiques préparé par l'IRDP. Le 19 juin, elle a rendu public, par voie de communiqué et par la remise en primeur du rapport aux membres de la CIP-CSR, un bilan exhaustif de la réalisation de la CSR à son échéance de mise en œuvre du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Moyens d'enseignement et ressources didactiques:** l'AP-CIIP a prêté une attention toute particulière au sensible chantier des moyens d'enseignement pour les sciences humaines et sociales au 3<sup>e</sup> cycle, moyens réalisés pour la première fois à l'échelle romande. Elle se prononcera au début du printemps 2016 quant aux modalités d'introduction de ces nouveaux moyens à partir de la rentrée suivante. Au cours de l'automne, elle a pris connaissance du résultat des travaux et débats conduits depuis 2014 sur l'état des lieux des moyens d'enseignement de français. Prenant en compte l'arrivée prochaine d'une nouvelle génération de moyens chez les éditeurs francophones, l'Assemblée a souhaité que la CIIP procède tout d'abord à une évaluation des nouveaux manuels disponibles, avant d'entamer la préparation d'un projet éditorial global et sans doute composite, dont la réalisation occupera encore plusieurs années. De ce fait, elle souhaite que les moyens romands actuels soient encore disponibles jusqu'en 2020 au moins.

**Enseignement des langues:** l'AP-CIIP conserve son attention sur le débat national relatif à l'enseignement des langues et a exprimé très clairement sa position unanime dans le cadre de la CDIP. Elle a également déclaré son soutien et son intérêt pour la réorganisation annoncée d'ici fin 2016 de la coordination des échanges linguistiques pour les élèves et les enseignants. Sur proposition de la CSG, elle a accepté la création d'une commission « langues et échanges » appelée à traiter, dans le cadre du programme d'activité 2016 – 2019 et hors plans d'études et moyens d'enseignement, de nombreuses questions dont le traitement était jusqu'ici dispersé ou mis en attente. Cette COLANG débutera ses travaux au printemps 2016.

**Développement des maturités:** suite aux travaux conduits par les responsables du degré post-obligatoire et par divers groupes de travail, l'AP-CIIP a accepté en novembre le rapport final et les recommandations présentés par la CLPO au sujet des maturités spécialisés. Diverses mesures sont ainsi venues s'inscrire, en termes de coordination et de consolidation, dans le programme 2016 – 2019, notamment en lien avec les procédures d'admission de la HES-SO.

**Formation des enseignants:** suite à un postulat déposé en juin par la commission interparlementaire CIP-CSR, ainsi qu'aux interpellations formulées par le Syndicat des enseignants romands en août, l'AP-CIIP a chargé la CLFE de préparer des rapports et d'éventuelles propositions relatives à la formation pratique pour les degrés secondaires I et II, ainsi qu'à la formation des généralistes pour le degré primaire.

**Repositionnement de l'IRDP et coordination de la recherche en éducation:** suite à l'adoption, en novembre 2014, du mandat de prestations confié à l'IRDP pour la période administrative 2016 – 2019, l'AP-CIIP a procédé en mars à l'engagement d'un nouveau directeur en la personne de M. Bernard Wentzel, vice-recteur de la HEP-BEJUNE en charge de la recherche et de la documentation. Celui-ci est entré en fonction en août, afin de préparer en particulier l'Institut à assumer dès 2016 le mandat confié. La révision des Statuts de la CIIP, adoptée en novembre, a notamment permis de repreciser le positionnement de l'IRDP et celui des organes assurant la coordination de la recherche entre les institutions concernées de Suisse romande. Dans ce contexte, les mandats de la Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE) et du Conseil scientifique de l'IRDP ont été réactualisés en mai et la composition du Conseil déterminée au cours de l'automne.

**Détermination des travaux relatifs aux épreuves romandes communes (EPROCUM):** l'Assemblée a fixé en novembre, sur la base d'un masterplan et de recommandations préparés par l'IRDP, les étapes et les priorités de réalisation des futures épreuves communes. En priorité devra être mise en œuvre d'ici 2019 une banque d'items, avec la collaboration des responsables d'épreuves cantonales, dont les contenus seront utilisables par les cantons et les enseignants. Dans une étape ultérieure, l'AP-CIIP décidera des opportunités de réaliser sur cette base certaines épreuves communes, dont le but principal sera de vérifier le degré d'atteinte des objectifs du PER et les éventuels besoins de révision de certains contenus de celui-ci.

&gt;&gt;



*Espace romand de la formation*

**Politique romande de soutien à l'édition, au livre et à la lecture:** sur proposition de la conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, l'Assemblée va apporter, dès 2017, un soutien annuel à l'édition et au livre en Suisse romande, de manière subsidiaire et complémentaire aux politiques fédérale et cantonales en la matière. Un montant de près de trois cents mille francs viendra soutenir, au travers de diverses mesures, les collections de poche et la promotion des éditeurs locaux. Par la même occasion, l'AP-CIIP a publié, à l'intention des écoles et bibliothèques publiques, des recommandations encourageant l'achat des livres – hors moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire – dans les librairies locales. Elle a également accepté la poursuite du dispositif de soutien à la production et la distribution de créations théâtrales de compagnies romandes (*Label + théâtre romand*).

**Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO):** l'Assemblée a pris acte à l'automne du rapport élaboré par la task force qu'elle avait mandatée suite à l'annonce, en mai 2014, de l'abandon par le canton de Vaud de sa participation du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale à l'échéance du 31 décembre 2016. Le scénario de collaboration à l'échelle nationale dans le cadre d'une plateforme de services (projet SLSP soutenu par les milieux universitaires) est retenu comme prioritaire, sans toutefois devoir prêter les bibliothèques patrimoniales et les cantons non universitaires. L'AP-CIIP a pris en septembre et novembre diverses décisions portant sur l'organisation d'une période transitoire voyant RERO perdurer jusqu'en 2019, sans compensation de la perte de moyens consécutive au retrait vaudois. Les perspectives concrètes du développement national devraient se préciser au fil des mois et la participation de nombreux délégués des membres RERO au projet SLSP est assurée. Un Comité de pilotage nommé par la CIIP prendra dans le courant de l'année 2016 la succession de l'actuel Conseil stratégique pour assurer la conduite et la gestion de RERO à partir de 2017.

**Communiqués de presse:** l'AP-CIIP a publié cinq communiqués de presse en 2015:

- le 16 mars pour annoncer la nomination d'un nouveau directeur à l'IRDP;
- le 2 juin pour soutenir la révision de la loi fédérale sur la radio et la télévision, en regard des domaines de la formation et de la culture;
- le 19 juin pour tirer le bilan de l'harmonisation de la scolarité obligatoire et de la réalisation progressive d'un Espace romand de la formation, six ans après l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande du 21 juin 2007;
- le 5 octobre pour souligner les actions intercantionales de soutien à la culture en Suisse romande, plus particulièrement dans le domaine de l'édition;
- le 3 décembre pour annoncer le changement de présidence et la répartition des responsabilités intercantionales entre les membres de l'AP-CIIP pour la période 2016 – 2019.

**Données factuelles et mutations**

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2015: les 12 mars, 21 mai, 17 septembre et 26 novembre.

Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider (JU) a quitté ses fonctions politiques à la fin de l'année et sera remplacée dès 2016 par M. le Ministre Martial Courtet.

Espace romand de la formation

## Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jean-François Steiert  
président de la CSG

### MANDAT

La conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et ont été désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la CIIP et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

### Principaux thèmes traités en 2015

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

**Préparation de la période administrative 2016 – 2019 :** la CSG a joué un rôle majeur dans la préparation du programme d'activité, du dispositif intercantonal et de la révision des mandats des organes permanents pour la prochaine période. Après mûre réflexion, elle a notamment proposé d'inclure à l'avenir la mission de la Délégation à la langue française dans le mandat de la nouvelle commission Langues et échanges, tout en déterminant la composition et le fonctionnement de celle-ci.

**Convention du 20 mai 2005 pour la mobilité intercantonale :** la CSG a examiné le rapport et les propositions du groupe de travail chargé d'établir un état des lieux et une analyse des besoins de révision de cette convention, ainsi que les préavis des trois conférences de chefs de service concernées. Elle a renoncé à transmettre le dossier à l'Assemblée plénière et a chargé le secrétaire général de reprendre le dossier pour soumettre en 2016 les aménagements nécessaires.

**Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions :** la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP.

**Consultations et échanges d'informations :** les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions diverses transmises au Secrétariat général.

### Données factuelles

La CSG s'est réunie à six reprises : les 4 février, 18 mars, 22 avril, 19 août, 21 octobre et 4 décembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 3 et 4 décembre 2015 à Berne.

**Mutations :** Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales du Département de la formation et de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud, a assuré la présidence de la CSG durant toute l'année sous revue. Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel, reprendra cette fonction dès janvier 2016.

### Thèmes traités

### La CSG

Espace romand de la formation

## Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan  
secrétaire général de la CIIP

### MANDAT

*Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle.*

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2013 – 2015 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site [Internet](#) et des documents administratifs. L'année 2015 s'est donc inscrite dans la continuité des deux précédentes.

La réalisation des MER reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la Plateforme électronique du Plan d'études romand.

Tout au long de l'année 2015, chacun des organes permanents de la CIIP, commissions et conférences, a été sollicité par son secrétariat pour dresser d'une part le bilan des actions accomplies et de son propre fonctionnement en regard du programme d'activités et pour proposer d'autre part les lignes d'action et de consolidation soumises aux organes décideurs dans le cadre de l'élaboration du programme 2016 – 2019.

**Mutations:** le Secrétariat a connu un seul départ en 2015: Béatrice Brauchli, collaboratrice scientifique en charge des langues étrangères, a souhaité concentrer dès l'automne son temps de travail sur un seul site, dans le domaine de la didactique de l'allemand à l'Université de Genève. Son poste sera repourvu à partir de janvier 2016. Par ailleurs, Virginie Beyeler a été engagée comme collaboratrice administrative tout d'abord dans le cadre d'un interim, puis de manière stable pour la repourvue d'un poste de secrétaire dès 2016. L'organisation et la coordination de la Semaine de la langue française et de la francophonie sont désormais attribuées par mandat externe, suite au départ de Matteo Capponi, démissionnaire au terme d'un congé de formation.

Activités

Personnel

Espace romand de la formation

## Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard  
président de la COGEST

### Mandat

*La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.*

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2015 :

- examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2016 préparé pour la première fois selon le MCH2 avec la fusion des centres financiers du Secrétariat général et de l'IRDP ;
- examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2014 comprenant différentes observations de l'organe de révision, notamment en conformité avec les normes du MCH2 ;
- révision du règlement du 25 novembre 2011 relatif à la gestion financière de la CIIP à l'intention d'une décision de l'Assemblée plénière ;
- bilan des travaux et du fonctionnement de la COGEST au terme de la période administrative 2012-2015.

Thèmes traités  
et résultats

### Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 14 janvier, 25 mars et 30 septembre 2015.

**Présidence :** Michel Perriard, secrétaire général, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (FR).

La COGEST

Espace romand de la formation

## Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

### MANDAT

*La création de la CIP-CSR découle du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales généralisé en Suisse romande dans le cadre de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).*

*Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.*

Sous la présidence du député jurassien M. Raoul Jaeggi, la CIP-CSR s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP le 19 juin à Lausanne et le 6 novembre à Delémont. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général.

### Activités

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance du rapport 2014 de mise en œuvre de la CSR, du rapport annuel 2014 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2015, qu'elle a transmis le 29 février 2016 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de sa séance du 19 juin, la CIP-CSR a reçu en primeur le rapport de bilan général de la mise en œuvre de la CSR, la date du 1<sup>er</sup> août 2015 constituant en effet l'échéance retenue pour mettre en œuvre les dispositions du concordat romand six ans après son entrée en vigueur.

Lors de son assemblée de printemps, la CIP-CSR a adopté à l'unanimité et transmis à l'AP-CIIP un postulat portant sur le renforcement de la formation pratique des enseignants secondaires dans les instituts de formation. L'AP-CIIP l'a immédiatement transmis, pour étude et préparation d'un rapport, à sa conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). Le traitement en sera fait dans le courant de l'année 2016.

La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la constituent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général. Le volet thématique de la séance de novembre a été consacré à l'enseignement bilingue par l'entremise d'une présentation du modèle développé en maturité gymnasiale entre les cantons du Jura et de Bâle-Campagne. La discussion de deux postulats, respectivement refusé et retiré, a ouvert une discussion sur certaines questions portant sur le choix et la mutualisation de moyens d'enseignement de français pour la scolarité obligatoire.

Espace romand de la formation

## Conseil « Média-formation », CMF



Gilles Marchand  
directeur de la RTS  
président du CMF

### MANDAT

*Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.*

Le CMF s'est réuni le 18 mai pour faire le point sur les coopérations et projets en cours et sur diverses difficultés techniques rencontrées pour l'accès numérique aux émissions de la RTS. La collaboration instaurée entre la CIIP et le site [notrehistoire.ch](http://notrehistoire.ch), créé sous l'égide de la *Fonsart*, a fait permis d'ouvrir d'intéressantes perspectives pour les classes, en lien avec l'introduction de moyens d'enseignement romands en histoire et géographie.

### Activités

**Présidence:** Gilles Marchand (directeur de la RTS).

**Délégué de l'AP-CIIP:** Oskar Freysinger (VS).

**Secrétariat:** Christian Georges (SG-CIIP).

**Mutations:** Eliane Chappuis rejoint le CMF en tant que secrétaire générale de la RTSR.

Espace romand de la formation

## Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jean-François Steiert  
président de la COPAR

### MANDAT

*La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et à des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation.*

*Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), d'inspecteurs scolaires (AIDEP), de directeurs d'écoles secondaires (CROTCES) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).*

La COPAR s'est réunie à trois reprises les 20 mars, 3 juin et 13 novembre pour échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions présentes. Elle s'est concentrée sur la préparation du bulletin d'information de la CIIP consacré aux trois types de maturité assurant la certification au terme du degré secondaire II, ce numéro ayant finalement paru début juin 2015. La COPAR a demandé que le bulletin suivant soit consacré à la transition entre la scolarité obligatoire et le degré postobligatoire, la parution en étant prévue au début du printemps 2016.

La COPAR s'est pour le reste concentrée au cours de l'année sur le bilan de réalisation du programme d'activité, sur l'amélioration de ses propres modalités de fonctionnement et sur la prise de connaissance du nouveau programme pour 2016 – 2019.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

**Présidence:** Jean-François Steiert (VD).

**Vice-présidence:** Michel Beytrison (VS).

**Secrétariat:** Patricia Taïs (SG-CIIP).

**Mutations:** Annycée Desaulles et Jacques Bouvier ont succédé à l'automne, comme délégués de la FAPERT aux côtés de leur président Paul Majcherczyk, à Sylvie Pittet Blanchette et Tristan Mottet. Suite à la fusion, fin 2014, de la FAPERT et de la CROTCES pour devenir la CLACESO, les délégués de celle-ci pour 2015 ont été Christian Berdoz, président, ainsi que Fabrice Surget et Daniel Milani, membres du comité.

### Activités

### La COPAR







Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES  
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME  
2013 – 2015

# Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch).

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire A & B Hautes Ecoles	Quatenaire (form. continue)	Affaires culturelles	Recherche & documentation	
Conférences	<b>Assemblée plénière</b>								
	<b>CSG</b> Secr. généraux								
			<b>CLEO</b>	<b>CLPO</b>			<b>CDAC</b>		Conférences
			<b>CLPS</b>						
			<b>CLFE</b>						
			<b>CLOR</b>						
Contrôle parlem.	<b>CIP-CSR</b> <i>Commission interparlementaire</i>								
Commissions permanentes	<b>COGEST</b> (gestion)	<b>COPAR</b> <i>comm. consult. partenaires</i> (FAPERT, SER, AIDEP, CROTCEs, CDG-SRT, SSRE)  <b>Conseil Medias - Formation</b> + groupe de liaison	<b>COPED</b> + groupes d'appui domaines + groupes validation ress.did.	<b>Commissions rattachées à la CLPO</b>			<b>DLF + SLFF</b> Délégation à la langue française.	<b>CORE</b> Coordin. recherche	Commissions permanentes
			<b>COMEVAL</b> + groupes d'analyse besoins + groupes d'évaluation (AOP)	<b>CREME</b> + COREFP (économats) + GLIMI (Tessin)				<b>Conseil scientifique IRDP</b>	
			<b>COMOS</b> (économats)					<b>GP-EPROCOM</b>	
			<b>COMETE</b> (éducation aux médias & techn.)						
			<b>CORENE</b> (ressources électroniques)						
Services centraux	<b>SG-CIIP</b> Secrétariat général		<b>UMER</b> Unité des moyens d'enseignement romands				<b>IRDP</b> Institut de recherche et de documentation pédagogique		Service scientifique

## Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes

AP-CIIP	Assemblée plénière	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CSG	Conférence des secrétaires généraux	CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMETE	Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	DLF	Délégation à la langue française
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CORE	Commission de la recherche en éducation
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	GP-EPROCOM	Groupe de pilotage des épreuves romandes communes
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
CMF	Conseil Média-formation	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPAR	Commission consultative des partenaires	IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
COGEST	Commission de gestion		
COPED	Commission pédagogique		
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources didactiques		

## SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2013-2015

## Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Pierre Kolly  
président de la CLEO

## MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de:

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPEP) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

## Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)

Le Plan d'études romand (PER) étant désormais introduit dans toutes les classes de Suisse romande en cohérence avec la CSR, la CLEO traite de nombreux points relatifs au suivi de la réalisation des MER ou à l'adaptation de moyens négociés avec des éditeurs. Se basant sur les préavis de la COPEP et de la COMEVAL, constitués eux-mêmes sur la base des analyses menées par les groupes de validation, la CLEO décide des principales orientations communes pour les moyens d'enseignement romands et donne ultimement son aval à leur édition, en planifiant les introductions dans les différents cantons.

- **Français**: Se basant sur le rapport *État des lieux MER-Français* produit par le GApp Français fin 2014, la CLEO a préavisé le dossier à l'adresse de la CSG au début de l'été 2015. Elle appuie la nécessité d'anticiper les futurs travaux relatifs à ces MER et la volonté de définir des ouvrages communs, l'expérience de laisser aux cantons le choix entre différentes collections n'étant pas jugée concluante. La CLEO a également donné son aval à l'édition d'un aide-mémoire de français, destiné aux élèves du cycle 2, concernant le *Fonctionnement de la langue (texte et langue, grammaire, orthographe, vocabulaire, ...)*.
- **Langues nationale et étrangère**: les ouvrages d'allemand (*Der grüne Max 6<sup>e</sup>*) et d'anglais (*English in Mind 9<sup>e</sup>*) ayant passé les validations en 2014 pour les manuscrits, puis au printemps pour les sites associés, la CLEO a donné son aval à leur introduction dès la rentrée 2015, chaque canton les introduisant selon son propre calendrier.

## Thèmes traités

&gt;&gt;

*Scolarité obligatoire*

Les conclusions des travaux relatifs à l'évaluation en langues étrangères, élaborées durant l'année 2014, ont été analysées par la CLEO en mars 2015 afin de déterminer quelles seraient les indications et aides opérationnelles à fournir aux enseignants. Toutefois, la CLEO considère encore les conclusions fournies comme incomplètes et le mandat du GT devra être réajusté.

- **Mathématiques 9-10-11**: sur proposition du groupe de suivi et du préavis de la COMEVAL, la CLEO a analysé, en juin, l'intérêt de modifier l'aide-mémoire (AM) accompagnant les MER *Mathématiques 9-10-11*, le temps ayant manqué au moment de son élaboration puisque l'injonction était de l'éditer en même temps que les ouvrages de 9<sup>e</sup>. Si le principe est accepté par la CLEO, elle se devra d'analyser début 2016 les coûts engendrés.

Par ailleurs, l'enquête produite par l'IRDP quant à l'appréciation du site associé à ces MER, mettant le guide didactique à disposition des enseignants, a fait ressortir une grande satisfaction de la part des utilisateurs. La CLEO a pu en faire le constat et s'est penchée sur quelques propositions d'amélioration du site.

- **Sciences de la nature – cycle 3**: les travaux de mutualisation des productions cantonales en Sciences de la nature donnant satisfaction, la CLEO a souhaité produire un moyen d'enseignement romand, constitué de fiches pour les élèves et d'un guide didactique informatisé. La mise à disposition des premières séquences est prévue pour la rentrée 2016. Ce dispositif de création romande est inédit et expérimente un processus possible de mutualisation de séquences cantonales.
- **Sciences humaines et sociales – cycles 2 et 3**: au cours de l'année 2015, la CLEO a suivi régulièrement l'élaboration des MER *Histoire 7-8*, *Géographie 7-8*, *Histoire 9<sup>e</sup>* et *Géographie 9<sup>e</sup>*. Elle prendra sa décision quant à leur introduction au début de l'année 2016.
- **Arts – cycles 1 à 3**: suite à l'interruption des projets éditoriaux relatifs à *Activités créatrices & manuelles (AC&M)* et à *Musique*, la CLEO a mandaté un nouveau groupe *Transvers'Arts* pour concevoir un projet éditorial cohérent de la 1<sup>re</sup> à la \_\_\_\_\_ année, couvrant l'ensemble du domaine Arts, soit pour les trois disciplines (*Arts visuels*, *AC&M* et *Musique*). L'analyse produite à partir des deux rapports intermédiaires, préavisés par les COMEVAL et COPED, a mis en évidence les difficultés qu'avait le groupe à obtenir un consensus entre les disciplines. La CLEO se prononcera début 2016 quant aux suites à donner à ces travaux, estimant nécessaire de repenser le dispositif.

**Bilan CSR**

CSR

Participant au colloque du 24 avril 2015 de la COPED, les membres de la CLEO ont eu l'occasion de dresser un premier bilan quant à la réalisation de la CSR. Elle s'est également prononcée sur le fonctionnement et l'organisation de la CIIP en vue de la prochaine période administrative 2016-2019.

La CLEO a également analysé des dossiers tels que la question des échanges linguistiques et l'orientation des épreuves romandes communes (art. 15 de la CSR).

**Données factuelles et mutations**

La CLEO

La CLEO a tenu six séances en 2015, les 5 février, 26 mars, 17 mai, 18 juin, 24 septembre et 4 décembre, dont une partie de cette dernière en séance commune avec la CSG.

**Présidence**: Michel Beytrison (VS) jusqu'en juin, puis Pierre Kolly (GE).

**Collaboratrice scientifique**: Viridiana Marc (SG-CIIP).

**Secrétariat**: Concetta Coppola (SG-CIIP).

**Composition du Bureau dès sept.**: Pierre Kolly (GE), président; Jean-Claude Marguet (NE), vice-président; et Hugo Stern (FR).

**Mutations**: remplacement de Mirko Guzzi (TI), par Rezio Sisini en septembre; départ de Paola Marchesini (GE) en juin.

Scolarité obligatoire

## Commission pédagogique, COPED



Christian Merkelbach  
président de la COPED

### MANDAT

*Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.*

### Moyens d'enseignement romands

Thèmes traités

#### Suivi des MER

La COPED s'est longuement penchée sur les chantiers de moyens d'enseignement romands (MER) en cours. De nombreux Groupes de validation (GVal) sont actifs et soumettent régulièrement des rapports à la COPED.

Pour le domaine *Sciences humaines et sociales (SHS)*, les travaux de rédaction et de validation se sont succédés durant l'année 2015. La validation finale a eu lieu en septembre pour les ouvrages de 9<sup>e</sup> et en novembre pour ceux des années 7-8, suivi de l'élaboration d'un préavis commun entre la COMEVAL et la COPED destiné à la CLEO. Cette dernière décidera de leur adoption début 2016.

Pour le domaine *Langues*, les principaux travaux de validation ont porté sur les nouveaux MER, d'allemand (*Junior 7<sup>e</sup>*) et d'anglais (*English in Mind 10<sup>e</sup>*). Les sites associés seront analysés au printemps et, l'aval à leur édition ayant été donné par la CLEO, ces MER seront introduits dès la rentrée 2016, selon les calendriers cantonaux.

Suite aux analyses des projets éditoriaux *AC&M* et *Musique* en 2014, la CLEO a réorienté ces rédactions, demandant la recherche de cohérence dans le domaine *Arts* pour les trois disciplines (*Arts visuels*, *AC&M* et *Musique*) concernées et pour les trois cycles. Un groupe de travail *Transvers'Arts* a été mandaté en ce sens et ses travaux ont débuté en juin 2015. Lors de ses séances de novembre et décembre, la COPED a préavisé les deux rapports intermédiaires produits par le groupe à l'intention de la CLEO.

#### Mandat *Mise en œuvre MITIC*

Suite à de multiples travaux relatifs aux MITIC, la CLEO a attribué un nouveau mandat à la COPED. Il consistait à explorer la prise en charge des dimensions *MITIC* dans l'enseignement, ainsi que la mutualisation de ressources favorisant leur mise en œuvre. Un groupe de travail réunissant des représentants de la COPED, de la CORENE et de la COMETE a été désigné. Réuni à quatre reprises durant le premier semestre, le groupe a livré un rapport intermédiaire et une exemplification d'une typologie d'activités MITIC pour le cycle 3. La COPED a apprécié les travaux menés et précisé quelques orientations. Le groupe n'ayant pu se réunir durant le 2<sup>e</sup> semestre, il s'agira de prolonger ces travaux en recomposant un nouveau groupe en 2016.

#### Groupes d'appui (GApp) associés à la COPED

Durant l'année 2015, les groupes d'appui ont été passablement en veille, mais les travaux qu'ils avaient réalisés durant 2014 ont été soumis à la COPED, puis aux organes décideurs.

>>

*Scolarité obligatoire*

Le document de cadrage et de conseil en matière d'évaluation des langues étrangères, ainsi que des exemplifications, produits par le groupe de travail *Évaluation en langues étrangères*, a été soumis au GApp *Langues étrangères* qui a fait part de son avis à l'intention de la COPED. Celle-ci a amendé le texte de cadrage et préavisé le dossier à l'intention de la CLEO.

Groupes d'appui

Le bilan de l'état actuel de mise en œuvre des moyens d'enseignement de français produit par le GApp *Français – Langue de scolarisation* a fait l'objet d'un rapport présentant l'*État des lieux des MER de français* et formulant des propositions pouvant conduire à une nouvelle génération de moyens d'enseignement. Il a été discuté par la COPED au printemps, qui l'a préavisé à l'intention de la CLEO, ce dossier devant remonter jusqu'en AP-CIIP.

**Bilan Colloque CSR**

L'année 2015 était également consacrée à un bilan de fonctionnement de la période administrative 2012-2015. Afin de dresser un *Bilan de mise en œuvre de la CSR*, la COPED a proposé et organisé un colloque en avril, impliquant des représentants des différents organes romands. Consacrant une partie de ses séances du printemps, la COPED a ensuite remis son propre bilan au SG-CIIP en juin 2015.

CSR

**Données factuelles**

La commission pédagogique a tenu 9 journées de séance en 2015 : 9 janvier, 6 mars, 21 et 22 mai, 26 juin, 11 septembre, 5 et 6 novembre, 11 décembre.

Elle a participé au colloque du 24 avril, qu'elle a également animé.

La COPED

**Présidence:** Christian Merkelbach (BE).

**Collaborateurs scientifiques:** Viridiana Marc et Alain Emery (SG-CIIP).

**Secrétariat:** Concetta Coppola (SG-CIIP).

*Scolarité obligatoire*

## Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL



Pierre Antille  
président de la COMEVAL

### MANDAT

*La commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL) est chargée de travaux d'analyse des besoins, de prospection et d'évaluation des moyens existants, de consultation, ainsi que de proposition de solutions communes pour répondre aux besoins avérés.*

La COMEVAL s'est penchée en priorité sur les futurs moyens d'enseignement qui accompagneront le Plan d'études romand (PER).

Elle a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de pouvoir répondre, au mieux, aux besoins de moyens d'enseignement exprimés dans les diverses disciplines.

Plus particulièrement, la COMEVAL a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers en français, dans les langues étrangères, les mathématiques, les sciences, la géographie, l'histoire, l'éducation physique et dans le domaine des Arts. Elle a délégué plusieurs de ses membres dans certains groupes de validation (GVal).

Elle a notamment analysé et préavisé les projets éditoriaux et dossiers suivants :

- Français 1-11 (*État des lieux des MER*)
- Mathématiques 9-11 (*Aide-mémoire*)
- SN 9-11 (*Structure et conditionnement des séquences*)
- SHS 7-11 (*Visibilité des connaissances et compétences, Titres des ouvrages et place du Fait religieux*)
- Arts 1-11 (*Orientations des MER du domaine Arts, GT TransversArts*)

Elle a également répondu à diverses requêtes pour l'évaluation de moyens d'enseignement et de ressources pédagogiques en collaboration avec le réseau d'experts mis en place.

### Données factuelles

La commission d'évaluation s'est réunie à sept reprises durant l'année 2015 : 14 janvier, 11 mars, 13 mai, 17 juin, 30 septembre, 11 novembre et 18 décembre.

**Présidence:** Pierre Antille (VS).

**Collaborateur scientifique:** Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

**Secrétariat:** Camille Dubied et Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Mutations:** dès août 2015, le canton de Neuchâtel a désigné Marc-André Egger pour succéder à André Allisson et le SER a désigné Olivier Solioz pour succéder à Didier Jacquier au sein de la COMEVAL.

Thèmes traités

La COMEVAL

*Scolarité obligatoire*

## Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney  
président COMOS

### MANDAT

*La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.*

La commission a traité les thèmes suivants :

- bilan de fonctionnement de la commission et de ses activités durant la période 2012-2015 et préparation de la période administrative suivante (2016-2019) ;
- conseil technique en vue de la réalisation des MER *SHS 5-8*, *Sciences de la nature 9-11* et *SHS 9-11* ;
- réalisation du MER *Français-Grammaire – Texte et Langue – Aide-mémoire, savoirs grammaticaux et ressources théoriques pour les élèves du cycle 2* (paru en mars 2015) ;
- distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires*, *Grindelire*, *Mon manuel de français*, *L'île aux mots*, *Atelier du langage*, *Livre unique* et *Mathématiques 9-11* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

### Données factuelles

La COMOS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2015 : les 22 janvier, 12 mars, 7 mai, 18 juin, 17 septembre, 12 novembre et 10 décembre.

**Présidence :** Gilles Monney, Économate du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (GE).

**Secrétariat :** Séverine Erard (SG-CIIP).

**Mutations :** Florence Lavanchy (BE) a remplacé Hans Jensen (BE) dès la séance de juin.

La COMOS



*Scolarité obligatoire*

## Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2015, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions permanentes, en particulier la COMOS, la COMEVAL et la COPED, ainsi que, selon les besoins, la COMETE et la CORENE.

L'UMER-SO a poursuivi ses efforts pour améliorer la gestion des projets en cours, en affinant et précisant les mesures organisationnelles prises en 2014. Cela a notamment permis un encadrement de meilleure qualité et un suivi plus professionnalisé de tous les projets en cours.

L'UMER-SO et le Secrétariat général ont conclu un contrat avec un partenaire susceptible de développer une plateforme interactive en ligne au service des enseignants. Prévus en priorité en lien avec les nouveaux ME de *Sciences de la nature 9-11* et de *Mathématiques 1-8*, ce projet pilote devrait servir à terme l'ensemble des domaines disciplinaires.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), permettant à toute personne intéressée de faire connaissance avec les moyens.

Co-responsables de l'UMER-SO :	Yves Cretton et Sadri Shili
Assistance aux projets :	Raymond Clavel
Administration :	Séverine Erard
MER <i>Français</i> :	Philippe Roduit Camille Dubied (assistance administrative)
MER <i>Allemand et Anglais</i> :	Béatrice Brauchli → août Camille Dubied (assistance administrative)
MER <i>Mathématiques 1-8</i> :	Alain Emery → août Simon Glassey, dès sept. Karin Seiler (assistance administrative)
MER <i>Mathématiques 9-11</i> :	Raymond Clavel
MER <i>Sciences de la nature</i> :	Alain Emery Karin Seiler (assistance administrative) → juillet Concetta Coppola (assistance administrative), dès août
MER <i>Sciences humaines et sociales</i> :	Nancy Favre Karin Seiler (assistance administrative) Virginie Beyeler (assistance administrative), dès août
MER <i>Musique, Activités visuelles (AV), Activités créatrices et manuelles (AC&amp;M)</i> :	Roberto Stocco Karin Seiler (assistance administrative) → juillet Virginie Beyeler (assistance administrative), dès août
Plateforme électronique PER & MER :	Jean-François Jobin
Plateforme électronique ESPER :	Jacques Déboeuf

*Scolarité obligatoire*

## Langues

### *Français*

A partir de la grammaire de référence mise à disposition des enseignants et des formateurs sur la Plateforme du PER dès l'automne 2013 ont pu être réalisés deux mémentos grammaticaux sous la forme de fascicules non-transmissibles de 80 pages chacun. Le premier, destiné aux élèves du cycle 3, est paru en avril 2014, le second, destiné aux élèves du cycle 2, est sorti de presse en mars 2015.

La mise en ligne des compléments pour l'enseignement du français sélectionnés en 2012 a débuté au cours de l'année 2014 et s'est achevée au terme du premier semestre 2015, conformément aux décisions de la CLEO.

Ont également été créés au cours de l'année 2015 les hyperliens vers les ressources numériques que le groupe de travail *Moyens pour élèves allophones* a sélectionnées comme « incontournables » dans son rapport de mai 2010.

Dans sa décision du 26 novembre 2015, l'Assemblée plénière de la CIIP a défini, sur la base du rapport du groupe d'appui français intitulé *État des lieux des moyens d'enseignement romands de français*, les lignes stratégiques en vue du renouvellement des MER français pour la scolarité obligatoire.

Dès lors, la poursuite des travaux dans le domaine du français se conformera à cette décision.

### *Allemand 5–11*

La CIIP ayant décidé de renouveler l'ensemble des moyens d'allemand, de la 5<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année, de nouvelles collections ont été choisies sur la base d'un appel d'offres public (AOP) lancé en octobre 2011. L'adaptation aux spécificités romandes se fait d'année en année. Le calendrier d'introduction des divers moyens dans leur version romande est décliné ci-après (en italique pour les échéances déjà réalisées).

#### *Der grüne Max 5<sup>e</sup> :*

- rentrée 2014 dans trois cantons (Genève, Vaud et Valais), ainsi que dans quelques classes du canton de Fribourg;
- rentrée 2015 dans les autres cantons romands (Berne, Jura, Neuchâtel et Fribourg).

#### *Der grüne Max 6<sup>e</sup> :*

- rentrée 2015 dans les cantons qui ont déjà introduit *Der grüne Max 5<sup>e</sup>*;
- rentrée 2016 pour les autres cantons.

Suivront alors, pour la fin du cycle 2, *Junior 7<sup>e</sup>* puis *Junior 8<sup>e</sup>*. La collection *Geni@I klick* dans sa version romande sera ensuite introduite de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année.

*Scolarité obligatoire*

## *Anglais 7–11*

Les collections de moyens d'enseignement d'anglais pour les années 7 à 11, adoptées au terme d'un appel d'offres public (AOP) lancé en décembre 2009, font l'objet d'une adaptation spécifique, fondée notamment sur une phase pilote impliquant une cinquantaine de classes.

Le calendrier d'introduction des divers moyens dans leur version romande est décliné ci-après (en italique pour les échéances déjà réalisées) :

**More! 7<sup>e</sup>** : rentrée 2013 pour la plupart des cantons.

**More! 8<sup>e</sup>** : rentrée 2014.

**More! 9<sup>e</sup>** : rentrée 2015.

Le même mécanisme (phase pilote – adaptation du moyen – introduction généralisée) se poursuivra jusqu'en 11<sup>e</sup> année. En fonction de leur agenda de mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR), les cantons de Genève et de Vaud introduisent l'anglais respectivement une année et deux ans plus tard que les autres cantons romands.

## Mathématiques

### *Mathématiques 1-8*

Suite à la décision de l'AP-CIIP du 20 novembre 2014 d'adopter le *projet éditorial Mathématiques 1-8*, sur la base du calendrier de réalisation et de la dotation en forces de travail, le 1<sup>er</sup> semestre 2015 a été consacré à l'engagement des équipes rédactionnelles. Celles-ci ont commencé leurs travaux, accompagnées de conseillers didactiques. Le premier volume 1-2 sortira à la rentrée 2017.

### *Mathématiques 9-11*

Les ouvrages ont été mis à disposition des cantons, de manière successive, 9<sup>e</sup> pour la rentrée 2011-2012, 10<sup>e</sup> pour la rentrée 2012-2013 et 11<sup>e</sup> année pour la rentrée 2013-2014. Ces ouvrages donnent entière satisfaction dans l'ensemble de la Suisse romande, de même que le site Maths 9-10-11 des ressources électroniques en ligne.

Pendant l'année 2015, le groupe de suivi d'édition a poursuivi son travail de recensement des errata dans l'ensemble de la collection (activités, corrigés, commentaires, aide-mémoire, boîte à outils, ressources pour le maître, etc.). Tous les six mois, le site Maths 9-10-11 intègre les corrections relevées et la validité des liens Internet donnés en référence est contrôlée.

Le groupe de suivi a collaboré au questionnaire et au rapport d'évaluation de l'IRDP (2015) concernant le site Internet Mathématiques 9-10-11 : 95 % des utilisateurs sont satisfaits. Il a également fait diverses propositions, dont la plus importante est une réactualisation de l'aide-mémoire, dont la réalisation est prévue en 2016-2017.

*Scolarité obligatoire*

## Sciences de la nature, cycle 3

### *Mutualisation Sciences de la nature – cycle 3*

Dans la suite des travaux d'élaboration des séquences d'enseignement débuté en septembre 2014, le groupe de travail a entrepris d'élaborer 22 séquences (sur les 29 finalement prévues) qui seront mises à disposition des cantons pour la rentrée 2016.

La partie informatique du projet étant centrale, une étroite collaboration a été initiée dès la fin de l'automne 2015 avec l'entreprise retenue par le SG-CIIP pour réaliser la plateforme ESPER.

## Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3

### *Géographie – cycle 2*

A la rentrée 2015, le moyen d'enseignement (ME) de *Géographie 6<sup>e</sup>, Mon canton, un espace pour se déplacer, s'approvisionner et se divertir* a été mis à disposition des deux cantons (Jura et Genève) qui ne l'avaient pas encore. Le ME *Géographie 6<sup>e</sup>* traite de trois thématiques : *l'approvisionnement, les échanges et les transports, les loisirs et le tourisme*. Ces trois thématiques sont étudiées selon la même démarche pour tous les cantons, mais déclinées selon le contexte cantonal.

Les travaux de rédaction et de validation du ME *Géographie 7<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup>* se sont poursuivis durant l'année 2015. Le ME devrait être mis à disposition des cantons au printemps 2016. L'introduction de *Outils, démarches et références 7<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup>*, qui est commun à la Géographie et à l'Histoire a été repoussée à la rentrée 2017.

### *Histoire – Cycle 2*

Les travaux de rédaction et de validation du ME *Histoire 7<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup>* (qui aborde les mêmes thématiques que le ME 5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup>, à savoir *les changements et les permanences dans la vie quotidienne et l'organisation sociale*, mais du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> s.) se sont poursuivis durant l'année 2015. Le ME devrait être mis à disposition des cantons au printemps 2016. L'introduction de *Outils, démarches et références 7<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup>*, qui est commun à la Géographie et à l'Histoire a été repoussée à la rentrée 2017.

### *Histoire et Géographie – Cycle 3*

Les travaux de rédaction et de validation des ME d'*Histoire 9<sup>e</sup>* et de *Géographie 9<sup>e</sup>* se sont poursuivis pendant toute l'année 2015. Ces ME pourraient être mis à disposition des cantons au printemps 2016, les décisions y relatives étant encore réservées.

*Scolarité obligatoire*

## Arts

*Guide didactique pour la scolarité obligatoire  
Arts visuels, Activités créatrices et manuelles, Musique*

### Orientations pour les MER du domaine Arts

Les divers travaux préalables n'ayant encore jamais trouvé un consensus intercantonal, la CLEO avait arrêté les orientations suivantes lors de sa séance du 5 février 2015 :

– **Création d'un Groupe transversal Arts (GT Transvers'Arts) pour l'ensemble du domaine**

La CLEO demande que soit constitué un groupe ayant charge de clarifier, à partir des préavis de la COMEVAL et de la COPED, les lignes communes rédactionnelles des futurs projets éditoriaux de Guides didactiques pour les trois disciplines *AC&M*, *Arts visuels (AV)* et *Musique*, afin d'harmoniser la prise en charge des spécificités du domaine Arts telles que définies dans le PER, en particulier la dimension *Culture* et le *Processus créatif*. Le GT *Transvers'Arts* implique la participation de quelques acteurs des groupes disciplinaires existants, à compléter d'experts et de praticiens ainsi que d'un délégué de la COMEVAL, de la COPED et de la CDAC.

– **Calendrier**

Le voeu de la CLEO était d'avancer dans la rédaction de ces projets, l'aval des lignes communes produites par le groupe transversal Arts étant idéalement attendu à la fin de l'automne 2015 et l'aval des projets éditoriaux par l'AP-CIIP en hiver 2016-2017 afin de viser une introduction de ces Guides didactiques pour les enseignants du cycle 1 dès la rentrée 2018.

– **Etat des lieux**

Le GT *Transvers'Arts* a pu se réunir pour la première fois le 29 juin 2015 et s'est retrouvé ensuite à cinq reprises jusqu'au 22 décembre. La difficulté de la tâche confiée, le manque de représentants pour chacune des disciplines, les délais serrés et une inversion des priorités n'ont malheureusement pas permis au groupe de remplir tous les objectifs de son mandat. Il a dès lors été demandé au groupe de faire l'inventaire de ses consensus et propositions concrètes, à partir duquel le SG-CIIP confiera au premier semestre 2016 la concrétisation du projet éditorial à quelques experts. Leur proposition sera mise en consultation auprès des membres du GT *Transvers'Arts* et des commissions concernées à l'automne 2016. Le projet éditorial pourrait ainsi faire l'objet d'une adoption et de l'attribution d'un budget de réalisation au cours du premier semestre 2017.

En conséquence l'introduction des Guides didactiques est reportée d'une année, soit à la rentrée 2019 - 2020 pour les cycles 1 et 2 et 2020 - 2021 pour le cycle 3.

Scolarité obligatoire

## Plateforme électronique du Plan d'études romand

Année après année, la Plateforme du PER évolue et voit sa fréquentation augmenter. Elle a deux fonctions : présenter en ligne le contenu du *Plan d'études romand* d'une part, et, d'autre part, proposer aux enseignants des *PDF de moyens d'enseignement romands (MER)* ainsi que de nombreux compléments numériques, chaque fois en lien avec les objectifs d'apprentissage du PER.

La Plateforme

En 2013 et 2014, le SG-CIIP a collaboré avec educa.ch et les cantons pour créer une fédération d'identités destinée à gérer les accès aux MER. Cette fédération a le double avantage de donner aux enseignants l'accès aux ressources avec leurs identifiants professionnels cantonaux et de laisser aux cantons la gestion de ces identifiants. Elle fonctionne pour tous les cantons CIIP (sauf le Tessin) ainsi que pour la HEP-BEJUNE et la HEP-Vaud. Elle sert désormais de référence pour le projet FIDES, confié à educa.ch, dont l'objectif est de créer une fédération au niveau national, capable de gérer à la fois les accès enseignants et les accès élèves à diverses ressources pédagogiques.

En 2015, un travail approfondi a été entrepris pour rafraîchir l'interface de la Plateforme du PER en vue d'en améliorer l'ergonomie et la navigabilité. L'augmentation annuelle de 25 % des utilisateurs et de 18 % des sessions, ainsi que la diminution de la durée et des pages consultées par session, montrent que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. Plus de treize mille enseignants et formateurs sont aujourd'hui inscrits au moyen d'un identifiant leur permettant d'avoir accès aux moyens d'enseignement en ligne. À ceux-ci s'ajoutent de nombreux compléments numériques. Leur catalogage systématique selon la norme LOM-CH ouvre la possibilité d'échanges accrus avec la Bibliothèque scolaire numérique d'éduca.ch.

Depuis leur mise en ligne, les documents présentant un *Aperçu des contenus du PER* pour chacun des cycles ont totalisé près de 87'000 téléchargements, dont 27'000 en 2015.

**Usage de la Plateforme électronique du PER par les enseignants et formateurs ainsi que toute personne autorisée (de janvier à décembre 2015)**

Visites en 2015

	2014	2015	Évolution
Utilisateurs	100'358	118'354	24.85 %
Sessions	296'527	370'217	17.93 %
Pages vues	1'845'780	1'926'779	4.39 %
Pages par session	6.22	5,2	-16.39 %
Durée moy. par session	5'09''	4'39''	-9.92 %
Taux de rebond	23.07 %	24.49 %	-6.19 %
% nouvelles sessions	29.75 %	28.15 %	-5.36 %

**Responsable du site et de la Plateforme du PER:** Jean-François Jobin (SG-CIIP).

*Scolarité obligatoire*

## Plateforme ESPER

### **ESPER, projet pilote d'une nouvelle plateforme Internet**

La CIIP a lancé un projet pilote pour développer un nouveau site Internet destiné à remplacer à terme l'actuelle Plateforme du *Plan d'études romand*. Ce projet ambitionne d'améliorer l'articulation entre le PER, les MER et les compléments numériques avec un affichage dynamique des contenus et d'optimiser la mise à disposition des ressources pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le développement de nouvelles fonctionnalités comme la recherche avancée par critères grâce à une indexation des contenus ou encore la création d'un espace de travail pour l'enseignant font partie intégrante de ce projet.

Cette nouvelle plateforme sera fonctionnelle à la rentrée 2016 pour les séquences mutualisées de *Sciences de la nature 9-11* et l'année suivante pour *Mathématiques 1-2*.

*DEGRÉ SECONDAIRE II**Point 3.3 du programme 2013-2015*

## Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Christophe Nydegger  
président de la CLPO

### MANDAT

*La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.*

### Gestion des cours interentreprises (CIE)

La CLPO pensait, avec la décision prise le 25 mars 2014, de créer un groupe de travail CIE, comprenant des représentants des cantons et des fonds cantonaux rattachés à la commission CLPO *Classes et accords intercantonaux*, s'être donnée les moyens d'une approche harmonisée à même de régler certains problèmes rencontrés en matière d'organisation de CIE (par exemple en lien avec le contrôle des coûts). D'autre part, ce dessein devait être facilité par la création de la *plateforme CIECH* permettant dans un premier temps le partage par la FONPRO (Fondation cantonale pour la formation professionnelle, initiée par la loi vaudoise sur la formation professionnelle) de son outil de gestion informatisée des demandes de financement pour les CIE, avec d'autres fonds de formation professionnelle et cantons, ainsi que le transfert de propriété à l'ensemble des utilisateurs sous une forme restant à définir. C'était sans compter sur diverses difficultés techniques apparues en début d'année 2015, au moment de l'utilisation de l'outil par un autre canton romand. Elles ont justifié les décisions prises par le Conseil de la FONPRO, soit de demander un audit de la solution informatique afin de permettre une extension romande de la plateforme dans de bonnes conditions. Cette évolution du dossier a conduit les cantons romands intéressés et/ou déjà plus ou moins engagés (FR, GE, JU, NE, VS) à réévaluer leur position. Par ailleurs, cela a remis en question le mandat du GT CLPO CIE (cf. ci-après sous *Classes et accords intercantonaux – CAI*) et mis en exergue le besoin de disposer au plus vite d'un système de gouvernance.

FONPRO a présenté le 18 décembre aux cinq cantons susmentionnés les résultats de l'audit et donné réponses à de nombreuses questions. Dès lors que les difficultés techniques relatives à la sécurité des données devaient être surmontées, lesdits cantons donnent leur accord à la mise en place de la *plateforme CIECH*, sous réserve des discussions à venir dans certains cantons avec leur fonds cantonal. Par contre, ils demandent à ce que la question de la gouvernance de la partie concernant les fonctionnalités communes à tous les cantons utilisateurs demeure ouverte.

Activités et  
décisions

>>



*Degré secondaire II***Maturité professionnelle (MP)**

Se basant sur les réflexions faites par le groupe de travail *Maturité professionnelle – MP* et sur une demande venant du canton de Vaud, la CLPO a approuvé le 24 mars la création d'une épreuve commune d'examen avancé de mathématiques fondamentales pour la filière *Technique, architecture et sciences de la vie* ainsi que son calendrier. Pour mémoire, l'AP-CIIP avait, le 18 septembre 2014, donné son accord à la CLPO pour réaliser une étude de faisabilité en vue d'une préparation commune romande des examens. Cette filière n'existant pas sous l'ancienne ordonnance fédérale sur la MP, la CLPO a jugé pertinent de coopérer tout de suite à l'échelle romande pour réaliser cette épreuve commune. Le 4 décembre, l'assemblée a adopté les acronymes romands correspondant à chacune des orientations MP. Les acronymes retenus, ainsi que ceux proposés par le Tessin, seront transmis en début d'année 2016 à la commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) qui sera invitée à les approuver officiellement.

**Maturités spécialisées (MS)**

Le 24 septembre, la CLPO a pris acte du rapport final du *GTMS* et soutenu l'ensemble des recommandations contenues en son sein. Elle a considéré que, s'il avait atteint sa mission, il n'avait pas épuisé l'ensemble des questions et problèmes que la mise en œuvre des MS soulève en Suisse romande. La CSG le 21 octobre, puis l'AP-CIIP le 26 novembre, sont arrivées aux mêmes conclusions, d'où la décision prise par l'AP-CIIP de prolonger l'activité du groupe MS en le transformant pour la période administrative 2016 – 2019 en une commission de coordination relevant de la CLPO.

**Enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles**

Le président de la CREME s'est entretenu le 17 juin avec l'assemblée. Il a présenté une double synthèse, soit d'une part les éléments ressortis de la *journée d'évaluation des besoins en matière d'enseignement de la culture générale (eCG)* organisée le 28 mars 2014, d'autre part ce qui ressort de l'analyse des ouvrages existants. Sur la base de ces éléments et afin de répondre aux besoins constatés, l'assemblée a décidé de créer un nouveau groupe eCG latin de référence, permanent, considérant par ailleurs qu'une nouvelle analyse de l'eCG et de son PEC est en cours au niveau fédéral. Ce groupe est composé des délégués suivants: 1 du Réseau latin; 8 délégués cantonaux (responsables, doyens, chefs de file, etc.), référents de l'eCG; 1 de l'IFFP; 1 de la CREME. Ce groupe est en particulier chargé d'évaluer spécifiquement les besoins; de récolter, évaluer et valider les ressources actuelles développées par les enseignants en vue de mutualisation; de déterminer les lignes directrices du développement de nouvelles ressources puis en valider les contenus; d'évaluer les supports de cours disponibles sur le marché et formuler des recommandations; proposer des thématiques de formation continue, représenter la voix latine concertée de l'eCG.

**Tests payants**

Une société organisant des tests payants a sollicité en cours d'année un canton romand pour qu'il lui loue des salles informatiques dans des établissements publics. L'assemblée a convenu, le 24 septembre, de répondre elle-même à cette demande, dès lors que l'utilisation de tests payants et la location de salles informatiques de l'État sont des problèmes récurrents dans les cantons de la Suisse latine. Le courrier a rappelé que, depuis 2004, les huit cantons latins s'opposent à la location de salles informatiques pour l'organisation de tests payants. Plusieurs facteurs expliquent ce refus, en particulier le fait que ces tests soient payants (d'où une inégalité des chances entre les parents et/ou jeunes nantis et les autres), n'aient aucune reconnaissance officielle des autorités, enlèvent tout crédit à la mise en place des évaluations réalisées par les associations professionnelles et au travail des cycles d'orientation et déresponsabilisent les maîtres d'apprentissage.

**Médiation assurée auprès du SEFRI**

Le 24 septembre, l'assemblée de la CLPO a répondu favorablement à la demande de soutien reçue d'une association romande, suite à la rupture de dialogue enregistrée avec l'association faïtière nationale. La CLPO a adressé un courrier au SEFRI non pas en prenant position dans le différend opposant les deux parties, mais en demandant au Secrétariat d'État de reconnaître l'Association romande comme *Trägerschaft*, au même titre que la faïtière suisse, afin qu'elle puisse être étroitement associée aux travaux liés à la révision de l'ordonnance de formation du métier qu'elle soutient. La CLPO a souligné qu'il était essentiel pour les cantons romands de collaborer avec des partenaires ayant

&gt;&gt;

*Degré secondaire II*

les mêmes pratiques et appréhendant la réalité économique ainsi que l'organisation des entreprises formatrices de la région. Grâce également au soutien apporté par d'autres partenaires, l'association faîtière nationale et l'Association romande ont entériné un contrat de collaboration au niveau suisse pour la formation initiale et supérieure pour les métiers concernés. De son côté, le SEFRI a assuré que la Romandie serait officiellement représentée par l'Association romande dans le développement de la formation professionnelle.

**SwissSkills**

*La fondation SwissSkills favorise la promotion de la formation professionnelle auprès du grand public. Son rôle est de coordonner des concours suisses dans plus de 70 métiers et de permettre à de jeunes professionnels de participer aux championnats internationaux des métiers. La Confédération, les cantons, les écoles ainsi que les organisations professionnelles sont responsables collectivement de la fondation. (extrait du site Internet de SwissSkills)*

La CLPO a communiqué en début d'année un bilan à la Fondation, suite à l'organisation de *SwissSkills Berne 2014* (manifestation organisée du 17 au 21 septembre 2014 sur le site de la BERNEXPO, avec le soutien financier de plus de 100 partenaires et sponsors, incluant le premier Championnat suisse centralisé des métiers). La CLPO a relevé les nombreux échos positifs enregistrés de ses partenaires, soulignant en particulier la parfaite organisation logistique ainsi que les mesures interactives et ludiques imaginées par de nombreuses associations professionnelles pour amener les visiteurs à s'intéresser puis à découvrir l'essentiel des professions présentées. Une action nationale de promotion de la formation professionnelle de cette ampleur étant appelée à se renouveler, la CLPO a également fait état de certains dysfonctionnements observés, susceptibles de fragiliser la cohésion nationale entre les différentes régions linguistiques de notre pays s'ils venaient à se reproduire, ainsi que du rôle-clé que devrait, selon elle, jouer le Conseil de Fondation de *SwissSkills* dans le processus d'amélioration permanente de la qualité de ce type de manifestation, avec divers exemples à l'appui. Ces retours ont contribué à la décision, prise en mars par le Conseil de Fondation, de rédiger des directives d'organisation ainsi qu'un règlement, puis de les soumettre à la consultation de l'ensemble des partenaires concernés. Le règlement adopté insiste notamment sur la nécessité de traduire dans les trois langues les éléments de communication, ce qui correspond à l'une des principales attentes exprimées par la CLPO. Enfin, grâce aux démarches entreprises par les représentants de la CLPO à *SwissSkills*, le SEFRI a accepté de financer les mesures prises en Suisse latine dès 2016, afin de mieux ancrer la culture des compétitions et concours des métiers et leur visibilité dans ces parties de la Suisse. L'objectif déclaré est d'augmenter la participation des candidats latins lors des joutes internationales.

**Aspects les plus significatifs des organes relevant de la CLPO**

Organes CLPO

(Les comptes-rendus ci-après ont été rédigés par les présidents/collaborateur scientifique mentionnés)

**Note préliminaire**

Pour la période administrative 2016 – 2019, l'AP-CIIP a décidé de transformer les trois commissions ci-après ainsi que les GT MP et MS en commissions de coordination relevant de la CLPO.

**Commission *Classes et accords intercantonaux* – CAI**

Président : Claude Pottier (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés, soit principalement les associations professionnelles, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

La commission a siégé à quatre reprises en 2015 : le 16 janvier, le 4 mai, le 13 août (partie « Classes ») et le 30 septembre. La séance de mai apparaît trop tôt au niveau des contrats pour traiter valablement

&gt;&gt;

*Degré secondaire II*

des enclassements et celle de septembre se révèle trop tardive. La séance supplémentaire d'août, qui sera maintenue au cours des prochaines années, a permis d'éviter de travailler dans l'urgence.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé les thèmes suivants :

- AES: entrée en vigueur - libre circulation prévue par l'AES;
- formations de rattrapage Art. 32: financement dans le cadre de l'AEPr;
- gestion des redoublants;
- AES-AESS: cours préparatoires (arrêt des subventionnements cantonaux et application des dépenses déterminantes pour nouveaux étudiants);
- surveillance des ES;
- prise en charge de la formation par le canton (1<sup>re</sup> formation / 2<sup>e</sup> formation, réorientation...);
- CIE des branches à petits effectifs dans le commerce;
- adaptation des formulaires de demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile AEPr et AESS;
- mise à jour de la liste des responsables cantonaux AEPr-AESS;
- transmission intercantonale des données.

Les travaux du groupe de travail CIE ont momentanément été suspendus en lien avec les discussions relatives au logiciel [www.ciech.ch](http://www.ciech.ch), géré par la FONPRO vaudoise.

**Mutations:**

- NE: arrivée de Corinne De Marco, cheffe de l'Office des apprentissages.
- VS: départ d'Imelda Pichel, remplacée par Marilyne Conrad, cheffe de pôle.

**Commission Validation des acquis – VAE devenue commission Formation et qualification des adultes – FQA**

Présidence: Grégoire Evéquo (GE). Secrétaire: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La commission VAE avait pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis (VAE) et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la CSFP et les organisations du monde du travail. La nouvelle commission FQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

La commission FQA s'est réunie à deux reprises en 2015, les 18 mars et 28 octobre, et a traité les thèmes suivants:

- groupe d'échanges FQA: le groupe d'échanges sur les pratiques d'information et de conseil en matière de procédures de formation et de qualification des adultes a été dissout en raison des travaux en doublon avec ceux de la FQA. Certains de ses membres seront intégrés afin que les deux offices - FP et orientation - soient représentés lorsque distincts dans les cantons. La décision a été validée par les membres de la CLPO le 4.12.2015 pour une entrée en vigueur le 1.01.2016;
- projet intercantonal SEFRI: une première étude va porter sur les besoins de l'économie en matière de diplômes professionnels pour les adultes. Un membre de la commission FQA rejoindra le groupe de travail qui assurera le suivi de cette étude;
- articulation des compétences de base avec les formations qualifiantes;
- cours pour experts – collaboration avec l'IFFP;
- réflexion sur les métiers: de nouveaux métiers apparaissent qui répondent à de nouveaux besoins et beaucoup d'adultes non qualifiés travaillent dans ces domaines. Mais rien ne se passe en matière de FP en général et de VAE en particulier. La commission FQA doit entretenir une veille vis-à-vis des développements pour les adultes.

&gt;&gt;

*Degré secondaire II*

Un projet romand, IQAR (Information et qualification des adultes romands), a été déposé au SEFRI. Il développe, en partenariat avec plusieurs cantons et plusieurs Ortras, de nouveaux systèmes de formation plus adaptés aux adultes, hors des voies classiques de VAE ou de la filière traditionnelle d'apprentissage. Le projet devrait permettre les :

- structure des offres de formation modulaire ou groupe, sur 8 métiers ;
- création de 8 outils de positionnements correspondant à ces 8 métiers ;
- création d'une base de données unique pour suivre l'intégralité des parcours dans les quatre voies définies (voie école, voie groupe, voie modulaire, voie VAE + modules) ;
- possibilité d'expérimenter une formation à distance pour les CFC d'informaticien ;
- financement de 500 positionnements et de 500 parcours qualifiants, utilisés de manière inter-cantonale en fonction des besoins.

**Mutations :**

- JU : départ de Myriam Rosselet, remplacée par Clément Schaffter, coordinateur VAE du SFO.
- NE : arrivée de Myriam Rosselet, collaboratrice scientifique du SFPO.
- VD : arrivée de Jean-Pierre Baer, adjoint à l'unité d'enseignement professionnel de la DGEP.

**Commission Coopérations multilatérales et européennes**

Présidence : Grégoire Evéquo (GE). Secrétaire : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec les organes de coopérations multilatérales ou européennes dans le domaine des formations professionnelle et générale ainsi que de la formation des adultes.

Elle s'est réunie trois fois en 2015. La séance du 15 janvier s'est tenue au Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI) et les membres de la commission ont pu ensuite visiter le Palais des Nations Unies, ce qui témoigne de l'ouverture des membres pour l'international. Cette réunion a principalement permis de mettre la dernière main au cahier des charges, commun aux différents cantons, de coordinateur des projets Mobilité nationaux et/ou intercantonaux. L'assemblée CLPO, réunie le 24 mars, en a approuvé le principe puis formellement adopté son contenu lors de la consultation électronique qui s'en est suivie. Lors de sa séance du 30 avril, la commission a notamment défini le mode opératoire pour permettre à chaque canton de désigner une personne à même d'assurer cette coordination. La mise en œuvre de ce processus a révélé que les personnes désignées par leur canton pour assumer cette fonction correspondaient à celles participant aux travaux de la commission, avec une double exception : le canton de Genève a mis en œuvre des économies budgétaires qui empêchent de pourvoir à ce poste et le canton de Fribourg, en sus de son membre œuvrant dans la commission et couvrant le secondaire II, a également désigné M. B. Dillon pour assurer les échanges liés au secondaire I. Dans le cadre de la réunion du 9 décembre, plusieurs coordinateurs désignés ont présenté un compte rendu des travaux menés dans leur canton. A chacune des trois séances, deux représentants de Fondation.ch – qui participent aux travaux en qualité d'intités permanents – ont d'une part fourni des informations relatives à la solution transitoire *Erasmus+ 2015*, d'autre part présenté un état de situation des programmes *Leonardo da Vinci*, *Grundtvig*, *Piaget* ainsi que du projet européen sur la formation professionnelle en alternance (*Work-Based Learning*).

**Groupe de travail Maturité professionnelle – MP**

Présidence : Claude Pottier (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Pour mémoire, l'AP-CIIP avait accepté, le 8 mars 2013, l'objectif 2013-2015 présenté par la CLPO visant à élaborer un Plan d'études romand pour la maturité professionnelle (PER-MP), parfaitement cohérent avec la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale et le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP), puis à l'accompagner dans les trois-quatre années qui suivraient son entrée en vigueur.

Le groupe s'est réuni à cinq reprises en 2015 : les 2 février, 21 avril, 23 juin, 17 septembre et 24 novembre.

&gt;&gt;

*Degré secondaire II*

Les principaux thèmes abordés ont été :

- élaboration par l'IFFP et utilisation d'un document d'accompagnement du travail interdisciplinaire dans les branches (Guide TIB) dans le cadre de ses formations sur le TIB. Ce guide sera très utile pour stabiliser le démarrage de la mise en œuvre des TIB et suscitera une réflexion utile à la mise en application de la dimension interdisciplinaire dans l'enseignement. Ce document ne s'érige pas en dogme, garde sa mission de conseil, de guide, est mis à la disposition des écoles professionnelles ;
- procédures de reconnaissance des filières MP par le SEFRI, suivi de la mise en place de la nouvelle commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) et des nouveaux experts de terrain ;
- création d'une épreuve commune d'examen avancé de maths fondamentales pour la filière *Technique, architecture et sciences de la vie* (MP post-CFC) (proposition validée par l'assemblée CLPO le 24 mars) – examen rédigé par un groupe d'auteurs, vérifié par deux experts HES. Examen prévu pour le 28 janvier 2016 ;
- abandon de l'idée d'un agenda pour l'organisation des examens écrits communs. Il sera peut-être revu selon les résultats de l'expérience de l'examen avancé de maths fondamentales ;
- branche Technique et environnement : profils retenus des enseignants ;
- conditions d'admission aux différentes filières MP : état des pratiques cantonales ;
- arrondissement des notes d'examens appliqué à l'OMPr : clarification de la règle selon l'art. 16 de l'OMPr ;
- orientations MP2 et voies de formations HES, ainsi que conditions d'admission dans les différents domaines de la HES-SO (échanges avec Yves Rey – HES-SO Delémont) ;
- détermination d'acronymes romands pour les MP, la CFMP n'ayant retenu que des acronymes allemands.

Mutation : arrivée de Gilles Guenat, coordinateur cantonal de la MP (GE).

**Autres organes****Groupe de travail CSG – CLPO Maturités spécialisées – MS**

Présidence : Olivier Tschopp (JU). Secrétaire : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Ce groupe de travail (GT) a terminé son mandat durant l'année 2015. Il lui appartenait d'une part d'accompagner l'expérience pilote relative à la mise en œuvre du modèle romand de la Maturité spécialisée santé (MSSA), d'autre part d'élargir aux autres MS s'agissant d'éléments à harmoniser ou mutualiser.

Trois séances ont été tenues durant l'année 2015 : les 29 janvier, 6 mai et 8 septembre.

Les travaux se sont déroulés dans un excellent climat de collaboration avec le degré tertiaire, la HES-SO, ainsi qu'avec la CLASS (Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales), représentées toutes deux au sein du GT.

S'agissant de l'évaluation du PEC MSSA, l'expert externe mandaté a terminé son travail d'analyse et de collecte d'informations auprès des acteurs appelés à fournir les chiffres, les expériences et les constats témoignant de la mise en œuvre du modèle romand. Le GT a dirigé les travaux en associant régulièrement les directions des Hautes Écoles de santé de la HES-SO.

Sur le plan de la MS Travail social, le GT MS a rencontré en janvier 2015 le responsable du domaine Travail social à la HES-SO et s'est fortement impliqué dans l'élaboration et la coordination des procédures d'admission à la HES-SO pour les porteurs d'une MS Travail social.

Le GT a conclu une réflexion sur les programmes et contenus de la MS Arts visuels (MSAV), versus les années préparatoires organisées par certaines Hautes Écoles et certaines écoles professionnelles (secondaire 2), dans le sens d'un modèle à caractère plus généraliste au niveau romand. Avec l'appui

>>

### *Degré secondaire II*

des quatre écoles romandes concernées, il est allé au-delà d'un simple état des lieux et a proposé une « Déclaration concernant la MSAV » qui, en l'état actuel et dans le contexte romand de la formation tertiaire aujourd'hui, constitue un pas déjà important.

Le 26 novembre, l'AP-CIIP a adopté unanimement les recommandations soumises par le GT dans son rapport final, avec le préavis positif de la CSG et de la CLPO. Dès 2016, il appartiendra à la nouvelle commission de coordination MS de s'occuper des questions et des problèmes que la mise en œuvre des MS soulève en Suisse romande.

### **Groupe de travail CIIP *Convention Mobilité***

Présidence: Jean-Luc Portmann (JU). Secrétaire: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Institué le 23 mai 2013 à la demande de l'AP-CIIP, le groupe, représentatif des différents degrés scolaires, est chargé d'établir un état des lieux exhaustif de l'application de la Convention intercantonale CIIP du 20 mai 2005 réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile dans l'Espace romand de la formation, et d'en dégager les avantages, les problèmes et les lacunes, en particulier sur le plan tarifaire.

Le groupe ne s'est pas réuni en 2015. Sur la base des travaux réalisés jusqu'à fin 2014, un projet de rapport final a vu le jour durant l'été, suivi d'une consultation électronique réalisée auprès des membres. L'assemblée CLPO, réunie le 24 septembre, a soutenu les recommandations exposées par le groupe de travail dans son rapport final, tout en mettant en exergue les travaux complexes auxquels les cantons comme le groupe ont été confrontés pour fournir diverses données. Le 21 octobre, la CSG a décidé, après avoir également pris connaissance du préavis remis par la CLEO, de renoncer à porter cet objet en l'état devant l'AP-CIIP. Avec les remerciements d'usage, le groupe de travail a été dissout.

La CSG, avec l'aide du Secrétariat général, examinera plus précisément les modalités de révision des tarifs par filières et reverra les modalités d'application de cette convention, avant toute éventuelle réflexion quant à une révision de l'accord lui-même.

### **Données factuelles**

En 2015, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 24 mars, 17 juin, 24 septembre et 4 décembre.

**Présidence:** Christophe Nydegger (FR).

**Collaborateur scientifique:** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

La CLPO

Degré secondaire II

## Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, aux prix les plus attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement professionnels tant dans leur contenu que dans leur forme pour la formation professionnelle initiale, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles intéressées. Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des produits en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* ([GLIMI](#)) et dépend du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille avec les institutions de formation, ainsi que de nombreuses associations professionnelles. Elle fait notamment appel à un partenaire technique pour la gestion des impressions et distributions. Son site Internet [www.cataropro.ch](http://www.cataropro.ch) présente l'ensemble de ses productions et en permet la commande.

L'année 2015 a marqué la deuxième phase du nouveau projet 2014-2017 avec le soutien du SEFRI.

Le développement de moyens d'enseignement se poursuit à satisfaction et contribue à étoffer le catalogue des professions couvertes par les ouvrages CREME. De même, le groupe de travail MENU (moyens d'enseignement numériques) initié en 2013, a poursuivi son mandat tendant à la mutualisation des expériences pilotes menées dans le domaine numérique au sein des écoles de la formation professionnelle. La mise en ligne de ce catalogue est prévue pour l'automne 2016.

<b>Responsable de l'UMER-FP:</b>	Sadri Shili.
<b>Assistance aux projets:</b>	Christine Furter. Daniel Forchelet (Groupe MENU).
<b>Administration:</b>	Christelle Tiberio.

Degré secondaire II

## Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP  
président CREME

### MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La CREME s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2015 :

- le 5 février 2015 au Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey (CEPV), Vevey. Cette séance fut une séance de coordination standard, à l'occasion de laquelle la CREME a accueilli Catherine Mabillard de l'EPCAs (Sion), nouvelle déléguée, en sa qualité de Présidente du groupe MENU (moyens d'enseignement numériques);
- le 28 mai 2015 à l'École Professionnelle Artisanale et Industrielle (EPAI), Fribourg. Cette séance fut une séance de coordination standard, à l'occasion de laquelle la CREME a accueilli Marlis Wäfler du CILA (Grangeneuve), laquelle a repris le mandat de Laurent Joliat pour le projet national afférent aux professions du domaine Intendance;
- le 11 septembre 2015 au Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI), Berne. Cette séance fut une séance de coordination standard, à l'occasion de laquelle la CREME a accueilli Jérôme Pittet directeur de l'EPCN (Nyon), en sa qualité de nouveau délégué responsable du domaine Maturité Professionnelle. Ce fut également l'occasion d'une rencontre globale entre les différents acteurs du projet CREME/GLIMI avec la présence de Jean-Claude Gosteli, coordinateur national ainsi que celle de Fritz Jordi et Mirushe Zejneli, délégués du SEFRI, lesquels ont eu le loisir d'assister à l'intégralité de la séance CREME;
- le 5 novembre 2015 au Centre de Formation Professionnelle Arts appliqués (CFPA), Genève. Séance standard lors de la réunion annuelle des journées du réseau latin des centres de formation professionnelle.

Le GREFP (Groupe de travail des économistes romands de la formation professionnelle) s'est réuni à deux reprises :

- le 5 mars 2015 au Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment (CPMB), Colombier. Cette séance a permis la mise à disposition d'un outil numérique d'échange d'ouvrages en stock entre les écoles professionnelles, développé par CATARO-Tenausys. Elle a en outre abordé les questions relatives à l'organisation de la rentrée 2015;
- le 27 novembre 2015 au Centre de Formation Professionnelle Services et Hôtellerie / Restauration (CFP-SHR), Genève. Cette séance a permis de dresser un bilan très positif de la rentrée 2015 auprès des économistes romands. En outre, la journée s'est prolongée par une formation continue et échange de bonnes pratiques, sur la thématique des projets *tablettes numériques*.

La CREME

Le GREFP

>>



*Degré secondaire II*

Le groupe MENU (Moyens d'Enseignement Numériques) s'est réuni à deux reprises :

- le 8 mai 2015 à l'École professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC), Martigny ;
- le 5 novembre 2015 au Centre de Formation Professionnelle Arts appliqués (CFPA), Genève.

Le groupe MENU nouvellement constitué a reçu mandat de recenser l'ensemble des projets intégrant des moyens d'enseignement numériques, menés dans les écoles de Suisse latine, puis de mettre à disposition des écoles de Suisse romande les fiches signalétiques contenant l'ensemble des informations nécessaires pour quiconque souhaite s'en inspirer dans son propre établissement.

Un groupe de travail, composé de personnes ressources directement impliquées dans les écoles, s'attelle actuellement au recensement de ces projets. L'objectif visé est la mise en ligne des fiches signalétiques dans le courant du printemps 2016.

La commission a apporté son soutien et sa contribution, au sens du mandat, à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci :

**Ouvrages**

- Bâtiment**
  - Maçons – CVC – Carreleurs – Aide-mémoire de calcul professionnel pour les métiers de la construction
  - CVC - Calcul Professionnel 3<sup>e</sup> année – Entreprise et environnement
  - Électricité – Prévention des accidents
  - Électricité – De la production aux appareils électriques
  - Électricité – Production et installations électriques
  - Électricité – Appareils électriques
  - Électriciens de montage – NIBT 2015
  - Maçons – Sécurité – Bases d'exécution 1<sup>re</sup> année
  - Maçons – Connaissance des matériaux – Base d'exécution 2<sup>e</sup> année
  - Maçons – Techniques de construction – Exécution des travaux 2<sup>e</sup> année
  - Maçons – Dessin professionnel – Base d'exécution 2<sup>e</sup> année
  - Maçons – Calcul professionnel – Entreprise et environnement 3<sup>e</sup> année
- Commerce**
  - Économie & Société – Volume 5 – Profil B
  - Économie & Société – Volume 5 – Profil E
  - Économie & Société – Volume 5 – Profil M
  - Économie & Société – Volume 6 – Profil M
  - Économie & Société – Introduction à l'économie
  - Économie & Société – Tiré à part – Introduction à l'économie et au droit
  - Économie & Société – Tiré à part – Marketing
  - Économie & Société – Tiré à part – BS économie et droit
  - Économie & Société – Tiré à part – MP type services
  - Économie & Société – Tiré à part – MP type santé
  - Économie & Société – Tiré à part – MP type social
  - De nombreux tirés à part ad hoc de la collection Économie & Société sur commande spécifique des écoles professionnelles mais aussi des gymnases et écoles de commerce
- Terre et nature**
  - Botanique pour fleuristes
- Santé-Social**
  - Support de cours pour droguistes 1<sup>ère</sup> année
- AFP**
  - Alpha+ - Kit visuel 2

&gt;&gt;

*Degré secondaire II*

Aujourd'hui, 20 délégués et collaborateurs de la CREME suivent près de 30 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2015 afin de gagner en qualité et d'offrir d'avantage d'ouvrages adaptés existants et à moindre coût. En particulier, le fonctionnement collaboratif étroit et efficace entre l'IFFP, le Réseau latin des centres de formation professionnelle et la CREME laisse entrevoir de florissantes perspectives pour la formation professionnelle romande.

La collaboration et la communication interne au dispositif fonctionne pour le mieux entre FORMAPRO, le GLIMI et la CREME.

Un projet de développement de ressources pour les enseignants de culture générale est en cours et se voit concrétisé par un premier jalon important : la création d'une groupe de travail intercantonal permanent, à représentation paritaire.

L'ensemble de ces ouvrages est accessible sur le nouveau site [www.cataropro.ch](http://www.cataropro.ch), qui offre quatre accès :

- grand public (avec les indications et prix pour tout un chacun,);
- enseignant (nécessitant un mot de passe) avec accès aux téléchargements des corrigés;
- économiste (nécessitant un mot de passe) avec les prix « écoles » ;
- librairie;
- formateur / élève.

Ce site est en lien direct avec la base de données, il permet aux économistes romands et à toute autre personne intéressée de passer les commandes en ligne. Ces commandes sont ensuite envoyées par e-mail aux fournisseurs.

Des zones de téléchargement sont disponibles. Ainsi, la réactivité pour palier aux diverses erreurs constatées est plus grande.

Nouveau site  
[cataropro.ch](http://www.cataropro.ch)

**PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE***Point 3.4 du programme 2013-2015*

## Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Serge Loutan  
président de la CLPS

**MANDAT**

*La conférence de chefs de service et des responsables cantonaux instituée, sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS), traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2013-2015.*

### Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et à l'usage d'une terminologie commune concernant l'évaluation des besoins. Elle tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un tableau des principales démarches législatives.

### Commission de suivi de la Procédure d'évaluation standardisée PES (COPES)

La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois Instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin :

- La commission accompagne l'implémentation de cette procédure dans les cantons latins signataires et fait état de l'avancement des travaux à la CLPS. Elle tient à jour un tableau de la situation de l'implémentation dans les cantons.
- A travers les travaux de la commission, la CLPS est en mesure de prendre en compte les enjeux liés à la mise en œuvre de la procédure, les effets positifs de la clarté de l'outil et de l'apport bénéfique de cet instrument, mais également les difficultés rencontrées sur le terrain.
- Dans le cadre du congrès organisé par le CSPA portant sur *l'intégration / inclusion : oui et après ? Comment favoriser la réussite d'une formation et la poursuite d'une activité professionnelle des jeunes à risque ?*, tenu les 2-3 septembre 2015, une présentation de la PES a été effectuée.

Conscients des problèmes rencontrés par les utilisateurs de la PES, les membres de la CLPS souhaitent que la *Journée de réflexion 2016* soit consacrée à cette thématique. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un groupe de travail composé de Mmes Geneviève Mottet (GE); Sonja Pillet (VS), Myriam Torche >>

*Pédagogie spécialisée*

(NE), Géraldine Ayer (CSPS) et de MM. Georges Hoefflin (VD) et Michel Délitroz (VS). Ce groupe de travail s'est réuni une première fois le 23 novembre 2015.

La commission PES s'est réunie à trois reprises, les 29 janvier, 25 juin et 29 septembre 2015, elle est présidée par M. Michel Délitroz, responsable de l'Office de l'enseignement spécialisé du canton du Valais, son secrétariat est assuré par Mme Marie-Paule Matthey, collaboratrice scientifique au SG-CIIP.

### **Journée de réflexion 2015 : *Transition : Accompagner, orienter, coordonner de l'école obligatoire aux formations postobligatoires générales et professionnelles***

Le 2 septembre 2015, partageant les préoccupations soulevées par le Congrès du CSPS, la CLPS a organisé sa *Journée de réflexion* à Berne. Sous forme d'un *workshop* prévu uniquement à l'intention de ses invités, la CLPS s'est intéressée particulièrement aux rôles de l'orientation scolaire et professionnelle et de l'assurance invalidité (AI) dans le suivi des jeunes en difficulté. Pour mener à bien cette réflexion, des représentants de la scolarité obligatoire et postobligatoire, de la formation professionnelle, du domaine de l'AI et du monde du travail ont été invités.

En effet, dans la visée d'une école et d'une formation inclusive, la CLPS tient à soutenir les jeunes en difficulté en les aidant à poursuivre une formation professionnelle inclusive, en cherchant des pistes d'accompagnement, d'orientation scolaire et professionnelle, de soutien scolaire et de *coaching*, dans le cadre d'une formation professionnelle certifiée et immergée dans le monde du travail. La CLPS s'est donnée comme mission d'aborder la question de la transition en se penchant sur le rôle des structures impliquées et sur leur coordination, mais en évitant le plus possible la stigmatisation de ces jeunes dit « à risque ».

M. Jean-Pierre Cattin (GE), président de la conférence latine de l'orientation (CLOR), a parlé du rôle des offices d'orientation scolaire et professionnelle dans le suivi des jeunes en difficultés scolaires et des jeunes à besoins éducatifs particuliers (BEP). Mme Monica Maestri (TI), Présidente de la conférence latine des offices AI (COAI) s'est exprimée sur le rôle de l'assurance invalidité (AI) dans le suivi et l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes à risque et des jeunes à besoins éducatifs particuliers (BEP)

Organisée en début d'après-midi, une table ronde a permis aux différents acteurs de cette journée d'échanger leur vision sur une collaboration interinstitutionnelle et intercantonale. La CLPS a pu compter sur la présence M. Vincent Delémont, Directeur du Centre éducatif et pédagogique, Courtelary; M. Dominique Rast, Directeur général de l'ORIF; M. Didier Jonin, Directeur des classes d'enseignement spécialisé et les Services auxiliaires scolaires de la Gruyère; Mme Smiljana Barlomé, Case Manager, OP Centres d'orientation professionnelle; M. Jean-Daniel Zufferey (VD), membre de la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO); M. Michel Beytrison (VS), président de la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO); M. Jean-Pierre Cattin (GE), président de la conférence latine de l'orientation (CLOR), Mme Monica Maestri (TI), présidente de la conférence latine des offices AI (COAI) et de M. Serge Loutan (VD), président la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS).

### **Collaboration avec les milieux de la formation du domaine pédo-thérapeutique**

Après avoir reçu une délégation de la direction de la Haute École de travail social HETS-SO, le 15 janvier 2015, la CLPS a pris connaissance du projet de la filière psychomotricité qui prévoit d'être rattachée à la HES-SO et à une université, en vue de modifier le cursus d'études. Le projet propose un Master en psychomotricité consécutif à un Bachelor dans divers domaines tels que la santé, la pédagogie, les sciences de l'éducation, la psychologie ou le sport. La CLPS n'a pas exprimé de divergence quant au fond, mais relève néanmoins les impacts financiers d'un tel projet. MM. Serge Loutan et Michel Délitroz ont participé, en tant qu'experts, à la rencontre du groupe focus organisé par la direction de la HES-SO, le 9 novembre 2015.

### **Fiches d'information concernant les besoins éducatifs particuliers**

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPS pour l'édition de fiches d'information concernant les principaux types de handicap, publiées sur Internet et destinées aux enseignants. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, les répercussions du handicap sur l'apprentissage et des propositions >>

*Pédagogie spécialisée*

d'aménagement de l'apprentissage. A ce jour, le CSPS a édité trois fiches sur la *déficience auditive*, la *déficience visuelle* et la *dyslexie-dysorthographe*. Les fiches sur les *troubles du spectre de l'autisme* et sur la *dysphasie* seront publiées en janvier 2016. Trois nouvelles fiches sont en préparation, à savoir sur les *élèves à haut potentiels*, la *dyspraxie* et les *troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)*.

Fiches info

Les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons en vue d'être publiées sur leur site et disponibles également sur les sites du [CSPS](#) et de la [CIIP](#). Une traduction en allemand est en discussion au sein du CSPS.

**Observatoire des troubles du spectre de l'autisme (TSA)**

Conformément au mandat qui lui avait été donné, la CLPS a développé une analyse des modalités de traitement des *troubles du spectre de l'autisme*. Un travail d'inventaire visant à identifier les modes de prise en charge et de scolarisation dans les cantons s'est terminé à la fin décembre 2015. Le rapport final sera remis à la CLPS au printemps. La CLPS assure une forme de veille scientifique en publiant, sur son site, des informations couvrant l'actualité des recherches sur les troubles du spectre de l'autisme.

**Accessibilité des moyens d'enseignement et ressources numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**

En vue de rendre les moyens d'enseignement accessibles à tous les élèves, la CLPS collabore à la réalisation des MER et du projet ESPER en apportant le regard de la pédagogie spécialisée et le développement des moyens numériques utilisant les technologies ad hoc. A ce jour, les membres du groupe de travail sur les moyens d'enseignement en lien avec la pédagogie spécialisée ont participé à la relecture des moyens d'enseignement de Géographie et Histoire en portant un regard sur la dimension éditoriale. Par ailleurs, la CLPS est représentée dans les groupes de travail et commissions ad hoc par M. Elvio Fisler, responsable de la cellCIPS, (cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée du canton de Vaud). De surcroît, la CLPS a proposé de nommer des enseignants spécialisés ou pédagothérapeutes, afin qu'ils participent de manière permanente aux groupes de validation des moyens d'enseignement romands.

**Données factuelles**

La CLPS

La conférence s'est réunie en plénière à 5 reprises, le 29 janvier à Lausanne, le 23 avril à Lausanne, le 30 juin à Neuchâtel, le 3 septembre et le 4 décembre à Berne.

**Président:** Serge Loutan (VD), chef du service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF).

**Bureau:** Serge Loutan, président; Michel Délitroz, vice-président; Andréa Fuchs, membre, Marie-Paule Matthey.

**Collaboratrice scientifique:** Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

**Secrétariat:** Pascale Lamarre (SG-CIIP).

**Mutations:** Marion Coeudevez a représenté le canton du Jura d'avril à octobre 2015. Vacant depuis son départ, son poste n'a pas été repourvu en 2015.



## ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2013-2015

# Conférence latine de l'orientation, CLOR



Jean-Pierre Cattin  
président de la CLOR

### MANDAT

La conférence latine de l'orientation (CLOR) traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

### Module d'analyse de la demande (ADOR)

Désireuse de tirer parti des avantages offerts par les nouvelles technologies, la CLOR a lancé en 2012 un projet visant à développer un *module d'analyse, en ligne, de la demande de consultation*. Cette analyse se déroule en préalable à une éventuelle première rencontre avec un conseiller en orientation. Le projet est cofinancé par le fonds d'innovation CDIP-ASOSP du CSFO. Si la base scientifique et le concept sont élaborés en 2013, l'implémentation du module et les tests sont achevés mi-2014. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, le service, destiné aux adultes et finalement baptisé ADOR, pour Analyse de la Demande d'ORientation, est accessible directement sous [www.ador-online.ch](http://www.ador-online.ch) ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et depuis [orientation.ch](http://orientation.ch).

En 2015, l'exploitation du service s'est poursuivie et des améliorations mineures y ont été apportées. Fin 2015, la CLOR a confié à l'Université de Lausanne l'étude de l'impact de ADOR sur le public cible et sur le processus d'orientation. Forte des résultats de cette étude et des recommandations émises par l'UNIL, la CLOR pourra alors décider quelles sont les améliorations éventuelles à apporter en priorité et planifier, en détail, la pérennisation du service au-delà de la fin 2016, date à laquelle le projet sera achevé. Plusieurs cantons alémaniques sont intéressés à adopter ADOR. La CLOR, soucieuse d'éviter un usage commercial du module, a décidé d'assurer elle-même la mise en ligne de la version alémanique. Si les adaptations techniques nécessaires sont financées par la CLOR, la traduction des items est payée par la conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU).

### Formation des enseignant-e-s en information scolaire et professionnelle (ISP)

La CLOR a interpellé la CLFE dès sa création en automne 2012, dans le but d'établir un concept romand de formation des enseignants à l'ISP. Durant 2013, plusieurs contacts entre la CLFE, la CLOR, la CLEO et la CLPO ont permis de préciser la proposition de la CLOR, d'en évaluer la pertinence dans le contexte global de la formation des enseignants. Début 2014, des représentants des 4 conférences citées ci-dessus ont évalué la pertinence d'une formation en ISP harmonisée au niveau romand. La CLFE, maintenant en charge du dossier, demandait en automne 2014 à la CLOR d'établir des

Thèmes traités

>>

### *Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

recommandations pour la formation des enseignants à l'ISP au cours de leur cursus initial. La CLOR a réaffirmé son attachement à la notion d'approche orientante dans le concept qu'elle a délivré en février 2015 à la CLFE. Cette dernière a accueilli favorablement les recommandations de la CLOR et veille à leur implémentation par le CAHR.

### **Stages pratiques de formation des futurs conseillers en orientation**

Après que la CLOR et l'UNIL eurent défini les principes et réglé l'opérationnalisation des stages de formation pratique en cours de Master, les OCOSP romands ont accueilli les premiers stagiaires à la rentrée d'août 2013. La CLOR et l'UNIL se réunissent annuellement afin de dresser un bilan et dégager les pistes d'améliorations. Quand bien même la durée minimale n'est que de 360 heures, la CLOR favorise l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. Si, en 2013, une quinzaine de stagiaires furent recrutés et, qu'avec 12 stagiaires, une inflexion à la baisse était observée en 2014, la CLOR note avec satisfaction que la hausse du nombre d'étudiants a mené en 2015 à la conclusion de 16 stages pratiques.

### **Relève et formation des conseillers en orientation**

Un membre de la CLOR participe au comité scientifique du MAS en gestion des carrières mis sur pied par 4 universités romandes. En 2015, la CLOR est intervenue pour clarifier les conditions d'admission et ouvrir le cursus à des étudiants n'ayant pas de formation préalable en psychologie. Parallèlement, la CLOR a arrêté des mesures de promotion auprès du public et des collaborateurs afin d'encourager la participation au MAS.

Un membre de la CLOR préside le groupe national siégeant sous l'égide du CSFO et chargé de la procédure de VAE pour les COSP. En 2015, les conditions d'admission à la procédure ont été assouplies au niveau du temps de travail exigé dans le domaine et au niveau des diplômes demandés (possibilité d'accès, au cas par cas et sur dossier, pour les titulaires d'un diplôme du tertiaire B).

### **Tests en ligne**

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne, d'intérêts (Activ21) et d'aptitudes (BRTA), utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO. Ainsi, le CSFO assure, pour le compte de la CLOR, leur mise à disposition sur un unique portail.

En 2015, la BRTA, exploitée jusqu'alors par une entreprise tierce, a vu sa technologie adaptée en vue de sa migration sur la plateforme de tests nationale. La migration, financée par les cantons francophones, s'est achevée avec succès à la fin de l'année. La CLOR garde le contrôle de l'utilisation de la BRTA grâce à la participation des représentants des cantons latins dans les divers organes du CSFO.

### **Transitions**

Chacun des offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques sur des projets tels que, par exemple, le *case management*. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune de la BRTA (voir plus haut) contribuent à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I et le service ADOR (voir plus haut), également créé par la CLOR, permet de mieux cerner les besoins des jeunes adultes lors de la transition II.

Un membre de la CLOR préside la commission spécialisée « qualité » de la CDOPU. En 2015, sous son égide, les différentes prestations développées par les cantons ont été clarifiées et définies selon des termes communs. Si cette démarche est un préalable nécessaire à l'établissement de statistiques nationales, elle permettra aussi d'améliorer la lisibilité des prestations et de mieux les faire connaître.

### **Groupe d'échanges sur la formation et la qualification des adultes (FQA)**

Les portails cantonaux d'information et de conseil pour la validation des acquis d'expérience des adultes étant gérés localement, la CLOR a mis en place en 2014 un groupe d'échanges et d'intervision, réunissant des praticiens latins, afin de mutualiser l'information et les bonnes pratiques des acteurs du terrain. La CLOR a élargi le champ d'activité initial de ce groupe d'échanges à l'ensemble de la

&gt;&gt;



*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

problématique de la formation et de la qualification des adultes (FQA). Institutionnellement rattaché à la commission FQA de la CLPO, le groupe a été actif de fin 2014 à fin 2015, date à laquelle il a été fusionné avec ladite commission afin d'optimiser les synergies et la communication.

**Données factuelles et mutations**

La CLOR

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2015, soit les 28 janvier, 25 mars, 2 et 3 juin, 25 septembre et 4 décembre.

**Présidence:** Jean-Pierre Cattin (GE).

**Vice-présidence:** Morgane Wüthrich (NE), dès le 1.7.2015.

**Collaborateur scientifique:** Daniel Forchelet (SG-CIIP).

**Mutations:** Christelle Comment (BE), quitte la CLOR au 30.6.2015 ; Laurent Feuz (NE), membre ad interim du 1.1 au 30.6.2015 ; Morgane Wüthrich (NE) et Adriano Cattaneo (BE) rejoignent la CLOR au 1.7.2015 ; Isabel Taher (VD), quitte la CLOR au 30.9.2015 ; Eugénie Sayad (VD), rejoint la CLOR au 1.10.2015.



## FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2013-2015

## Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer  
président de la CLFE

### MANDAT

La Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants: HEP-VD, HEP-BEJUNE, HEP-Fribourg, HEP-VS, Dipartimento Formazione e Apprendimento - DIFA / SUPSI, Centre de formation et de recherche francophone pour la formation des enseignants-es du secondaire I et II de l'Université de Fribourg - CERF, l'Institut universitaire de la formation des enseignants de l'Université de Genève - IUFE et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

### Programme d'activité 2016-2019 de la CIIP

En début d'année 2015, les organes permanents de la CIIP ont dressé un bilan de leurs contributions à la réalisation du programme d'activité 2013-2015 et examiné de nouvelles propositions pour le programme d'activité 2016-2019, étant entendu que l'orientation générale visait une consolidation des changements mis en œuvre en référence à la Convention scolaire romande et à l'harmonisation de la scolarité obligatoire et à un renforcement de la coordination entre les cantons.

A la suite de l'analyse des propositions concernant le projet de programme d'activité 2016-2019, suite au bilan de la mise en œuvre de la Convention scolaire romande du 19 juin 2015 et aux réalisations du programme 2013-2015, la CLFE a proposé deux compléments:

- En référence à l'article 13 de la Convention scolaire romande (CSR) chargeant la CIIP de la coordination dans le domaine de la formation continue des enseignants, la CLFE propose de renforcer, en tant que priorité politique, la collaboration entre les cantons romands pour développer la formation continue dans le contexte de la mise en œuvre du PER et des moyens d'enseignement associés. Dans cette optique, elle soutient le CAHR et Swissuniversities dans la mise en place d'un centre de compétence romand dans le domaine des didactiques des disciplines.
- La CLFE propose de collecter également les données des filières professionnelles du degré secondaire II en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Ces deux propositions, ont été intégrées au programme d'activité 2016-2019 la concernant.

### Thèmes traités

&gt;&gt;

*Formation des enseignants et des cadres***Coordination de la validation des acquis d'expériences (VAE) et de l'admission de candidats sur dossier (ASD)**

Tâches permanentes

En référence aux règlements de reconnaissance des diplômes des Hautes Écoles pour les enseignants des degrés préscolaire, primaire et secondaire I, modifiés en juin 2012, le CAHR, soutenu par la CLFE, a rédigé deux directives communes aux HEP et instituts de formation romands : la directive portant sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) aux degrés primaire et secondaire I et la directive portant sur l'admission sur dossier (ASD) au niveau primaire uniquement. Les procédures d'admission sur dossier, à l'entrée en formation primaire (ADSM) et de validation des acquis (VAE) au niveau secondaire I ont commencé et sont traitées par un comité romand. Ces dispositions permettent un traitement équitable des demandes et la mutualisation des ressources. Un bilan concernant l'application de ces procédures est réalisé régulièrement.

**Assurer une relève suffisante et anticiper les besoins à l'échelle romande en ayant une vision démographique**

La CLFE examine régulièrement la situation et l'évolution de l'emploi dans l'enseignement. Ses travaux l'amènent à constater que la situation est ponctuellement critique dans les cantons, notamment dans l'enseignement spécialisé. Cependant, tous les postes ont été repourvus avec des enseignants qualifiés. Les instituts de formation assurent globalement la relève à condition de maintenir, voire d'augmenter le nombre d'étudiants à former durant les prochaines années. La problématique des interactions entre DIP cantonaux et institutions de formation concernant les modalités de régulation des effectifs, de gestion des admissions et de sélection des candidats a été abordée et la recherche de solutions partagées constituera l'un des objectifs prioritaire durant la période 2016-2019.

**Suivi des consultations de la CDIP**

Constatant la nécessité d'un échange plus intensif en son sein, la CLFE a décidé d'assurer un suivi systématique des objets relevant de son domaine de compétence traités au niveau national par la CDIP, en particulier pour tout ce qui concerne les règlements de reconnaissance des diplômes et les évolutions des procédures en vue de dégager une position romande.

**Formation des directions d'institution de formation – FORDIF**

La CLFE a accueilli favorablement le projet de la commission CIIP-FORDIF d'enquêter sur l'impact de la formation FORDIF (CAS et DAS) concernant les activités professionnelles des cadres scolaires. Le mandat a été confié à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD). Les travaux débiteront le courant de l'année 2016.

Les travaux de la commission CIIP-FORDIF font l'objet d'un contre-rendu dans le présent rapport.

**Examen d'interpellations sur des questions relatives à la formation des enseignants**

Tâches spécifiques et prioritaires

S'appuyant sur l'art. 12 de la CSR, la commission interparlementaire romande a adressé un postulat à l'AP-CIIP, afin que cette dernière l'informe plus précisément sur les modalités de formation pratique des enseignants des degrés secondaires I et II, estimant qu'elle n'était a priori pas suffisante. L'AP-CIIP a dès lors mandaté la CLFE pour préparer les réponses à ce postulat. Dans un premier temps, le CAHR est à son tour chargé par la CLFE de réaliser un tableau exhaustif des pratiques actuelles et des différentes typologies et terminologies utilisées. Le CAHR remettra à la CLFE un rapport au début de l'année 2016.

Conformément à l'art. 2. let. g de son mandat du 15 mars 2012, la CLFE a rencontré les représentants du SER, en vue d'un échange sur les analyses, les critiques et les revendications du syndicat.

**Coordination de la formation initiale et continue des enseignants**

- Se référant à l'art. 12, de la CSR sur la coordination de la formation initiale des enseignants ; le CAHR prépare à l'intention de la CLFE un rapport qui détaillera les modalités de prise en compte des « recommandations » de la CLOR en matière de formation des enseignants dans le domaine

&gt;&gt;

### Formation des enseignants et des cadres

de l'orientation aux choix et de l'information scolaire et professionnelle (ISP). Ce projet s'inscrit en particulier dans la formation des futurs enseignants des degrés secondaires I et II, en lien avec la formation générale du PER et les objectifs nationaux sur la transition au degré secondaire II et les recommandations de la CDIP.

- En référence à l'article 13 de la Convention scolaire romande (CSR) portant sur la coordination dans le domaine de la formation continue des enseignants et suite au mémorandum réalisé par le SG de la CDIP avec la COHEP du 27 mai 2014, une séance commune entre les délégations de la CLEO et CLFE/CAHR s'est tenue le 17 mars 2015. Elle a porté sur la nécessité et la pertinence de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation continue liée à l'introduction des MER et celle des formateurs (F3).
- La CLFE a pris connaissance avec intérêt des prestations et projets de l'IFFP et a constaté une grande diversité dans les relations entre l'Institut fédéral et les départements cantonaux romands d'instruction publique. La formation des enseignants au sein de l'IFFP est organisée autour de trois profils pour l'obtention d'un diplôme pour l'enseignement de la culture générale (DGC) dans les filières professionnelles.
  - *Profil A: titulaires d'un diplôme d'enseignement pour l'école obligatoire – le volume de formation est de 1800 h (60 crédits ECTS) selon l'art. 46 de l'OFPr.*
  - *Profil B: titulaires d'un diplôme d'une Haute École (ex. bachelor en Sport, bachelor en Lettres, bachelor en Musique issu d'une HEM, etc.) – le volume de formation est également de 1800 h (60 crédits ECTS); toutefois, le programme n'est pas identique à celui prévu pour le profil A.*
  - *Un troisième profil, plus rare, concerne les enseignants de gymnase. Pour ce profil-là, il convient de rappeler que la formation complémentaire pour l'enseignement à la maturité professionnelle selon l'art. 46, Al 3, lettre b de l'OFPr, n'habilite pas à l'enseignement de la « culture générale » en formation professionnelle initiale. Le volume de formation est par conséquent supérieur aux 300 h de formation (10 crédits ECTS) et ne peut se limiter aux formations telles qu'elles existent par voie de convention entre l'IFFP et différentes HEP (Vaud, BEJUNE).*

### Formations en didactique et procédures de reconnaissance

La CLFE suit l'évolution des travaux de mise en place de Swissuniversities, en particulier les travaux du CAHR qui visent le développement de la relève parmi les formateurs d'enseignants. Elle soutient les projets concernant les offres communes de formation en didactique dans différentes disciplines. La CLFE suit également les travaux de la CDIP concernant le bilan sur les procédures de reconnaissance de la CDIP et celui qui doit analyser les effets de la tertiarisation de la formation des enseignants en lien avec la Loi fédérale Loi fédérale sur l'encouragement des Hautes Écoles et la coordination dans le domaine suisse des Hautes Écoles (LEHE) du 15 septembre 2011. Les HEP romandes ont choisi de mutualiser leurs ressources en s'appuyant sur les compétences existantes et les dynamiques créées au sein des formations des écoles doctorales et des recherches en cours. Le CAHR a choisi de mettre l'accent sur la construction d'un corps scientifique et d'une relève dans le corps professoral des instituts de formation. Par ailleurs, Swissuniversities entend contribuer à renforcer et à développer la collaboration entre les Hautes Écoles de Suisse et à soutenir les HEP dans leur projet, ceci en prenant en compte les thématiques transversales.

### Conférence annuelle de l'enseignement

En qualité de conférence invitée par la CSG et les conférences de l'enseignement le 3 décembre 2015, profitant de la tribune qui lui a été offerte, la CLFE a choisi de partager la réflexion sur une thématique transversale commune qui caractérisera la période 2016-2019: l'évaluation des acquis des élèves et sa place dans la formation des enseignants.

>>

*Formation des enseignants et des cadres***Données factuelles**

## La CLFE

La conférence s'est réunie à 4 reprises en 2015, soit les 20 janvier, 20 mars, 12 juin, 1<sup>er</sup> octobre 2015 et a été invitée à se présenter lors de la conférence annuelle de l'enseignement le 3 décembre.

**Présidence:** Frédéric Wittwer (GE).

**Vice-présidence:** Pascale Marro (HEP-FR).

**Collaboratrice scientifique:** Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

**Secrétariat:** Pascale Lamarre (SG-CIIP).

**Mutations:** la CLFE a accueilli trois nouveaux membres, Philippe Genoud, Professeur et co-directeur pour le secondaire 2, au Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire 1 et 2 à l'Université de Fribourg (CERF), qui remplace Roland-Pierre Pilonnel; Gérard Marquis qui représente la HEP-BEJUNE dans l'attente d'un nouveau recteur et Pierre-Robert Girardin, directeur général a.i. du Centre jurassien d'enseignement et de formation, qui assure le remplacement de Nathalie Barthoulot élue ministre du département de l'intérieur du canton du Jura.

Formation des enseignants et des cadres

## Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF



Hugo Stern  
président de la commission CIIP-FORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « Commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF.

### Formation des directeurs d'établissement et des cadres scolaires

Depuis 2008, le dispositif de Formation en direction d'institutions de formation (FORDIF) est constitué d'un consortium réunissant la Haute École pédagogique du canton de Vaud (HEP-VD), l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), intégré à l'Université de Lausanne depuis 2014, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) de l'Université de Genève.

### Bilan des travaux de la commission

En application de l'article 2 de son mandat, datant du 10 juin 2013, la commission FORDIF se prononce, à l'intention de la CLFE, sur la nécessité de développer ou de modifier l'offre de formation en termes d'effectifs, de contenus et de certifications supplémentaires. La commission a également pour tâche de conseiller et contrôler la mise en œuvre du mandat de prestations, de préavisier les décisions qui ne sont pas de sa compétence et de formuler des propositions. Organe consultatif, la COFORDIF n'a pas d'autres missions, mais elle peut être mandatée pour d'autres dossiers par la CLFE.

Tâches permanentes :

- évaluer et préavisier le rapport d'activité du Consortium FORDIF ;
- établir directement et maintenir des liens avec les répondants cantonaux, en vue de planifier le début des nouvelles volées en collaboration avec le responsable de la filière FORDIF pour l'IFFP et représentant permanent du Consortium FORDIF ;
- procéder à un bilan des effectifs depuis la création de la FORDIF en 2008 ;
- présenter des exigences et des aménagements de formation des cadres au sein des cantons. Selon le souhait conjoint du Consortium FORDIF et de la COFORDIF, le consortium tient à jour un tableau qui présente les conditions et exigences de formation des cadres scolaires propres à chaque canton, par niveau d'enseignement (scolarité obligatoire, secondaire II, niveau tertiaire). Le recueil de données est en cours et une information détaillée sera disponible en 2016 ;
- sur la base de ses rapports d'activités, le Consortium FORDIF met à jour chaque année un tableau des effectifs CAS et DAS, qu'il transmet à la COFORDIF. A la fin 2015, depuis 2008, la FORDIF a délivré 534 certificats - *Certificate of Advanced Studies (CAS)* en administration et gestion d'institutions de formation. A la fin 2015, depuis 2009, la FORDIF a délivré 68 diplômes - *Diploma* >>

Formation

Thèmes traités

*Formation des enseignants et des cadres*

of *Advanced Studies (DAS)* en gestion et direction d'institutions de formation. En janvier 2016, 54 certificats supplémentaires pour la volée du CAS 2014 – 2015 ont été délivrés par la FORDIF.

Les rapports annuels d'activités de la FORDIF sont disponibles sur le site [www.fordif.ch](http://www.fordif.ch) (sous l'onglet « Structure et organisation ») et offrent des informations complémentaires.

Tâches spécifiques :

- Enquête FORDIF sur l'impact de la formation sur les activités professionnelles des cadres et des directeurs d'établissement : point de vue des cadres formés et des chefs de services.

Après 8 années d'existence de la FORDIF, la COFORDIF souhaite se doter d'informations récoltées de manière scientifique pour connaître davantage, du point de vue des acteurs, l'impact de la formation sur le terrain ainsi que les effets perçus dans les services. L'IRDIP est chargé d'élaborer une enquête auprès des diplômés de la FORDIF (CAS et DAS) de 2008 à 2014 et des chefs de service responsables de la formation primaire, secondaire et tertiaire. Dans cette recherche, il n'est pas possible d'évaluer les retombées en créant des indicateurs fiables en termes d'efficacité ou d'efficience, comme cela avait été envisagé au départ au sein de la commission FORDIF. En revanche, la mise en relation des réponses des diplômés de la FORDIF par rapport à celles exprimées par les chefs de service, permettra à la COFORDIF de comprendre, s'il y a lieu, les enjeux de la formation, de consolider ou de revoir la formation initiale et/ou continue (contenus, modalités).

**Données factuelles**

La commission s'est réunie à 2 reprises, les 23 avril à Neuchâtel et 5 novembre 2015 à Lausanne.

Le 17 septembre, une délégation de la commission a rencontré le directeur de l'IRDIP et les chercheurs pour évoquer le mandat de la COFORDIF et de l'IRDIP afin de mettre sur pied le projet d'enquête concernant l'impact de la formation sur les activités professionnelles des cadres formés.

**Présidence :** Hugo Stern, chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (FR).

**Collaboratrice scientifique :** Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Pascale Lamarre (SG-CIIP).

**Mutations :** la CLACESO est représentée au sein de la COFORDIF par Christian Berdoz, président et Alain Basset, directeur du cycle d'orientation de Pinchat à Carouge. Il a remplacé Michel Guyaz, représentant de l'AIDEP.

En 2015, la COFORDIF a accueilli également Jean-François Gruet, directeur du gymnase d'Yverdon en tant que représentant de la conférence suisse des directeurs-trices de gymnases (CDGS), en remplacement de Pierre-Alain Cattin, nommé chef de service de l'enseignement du canton du Jura.

**La FORDIF**



## MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2013-2015

### Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2015, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- organisé la 12<sup>e</sup> *Semaine des médias à l'école* en Suisse romande (9-13 mars), voir texte distinct ;
- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch), en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant cinq infolettres à 2000 abonnés ;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2013-2015 ; fait acte de candidature pour le renouvellement de ce mandat en faveur de son projet de promotion de la culture cinématographique auprès des enfants et des jeunes ;
- finalisé avec l'éditeur LEP la réédition de la brochure *La presse et l'actualité* destinée aux élèves, en veillant à tenir compte des nouveaux usages en presse écrite (cette brochure s'appelait autrefois « Ouvrir mon quotidien ») ;
- mis en ligne deux dossiers pédagogiques liés à l'émission *Histoire vivante* et réalisés en partenariat avec Alliance Sud et éducation 21 ; poursuivi la collaboration avec RTSdecouverte.ch, en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires ;
- pris part aux activités du réseau Cinééducation.ch, produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du Réel à Nyon, de *Delémont – Hollywood* et du festival Filmar en America Latina ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV *La Semaine des médias* et *Lire Délire* en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ; réuni deux fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à Visions du Réel et à la Cinémathèque suisse (deux films, présentés pendant une semaine chacun) ; mis sur pied deux ateliers pratiques consacrés à la critique de cinéma au NIFFF (Neuchâtel) et au festival Castellinaria (Bellinzone) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ; concrétisé un accord avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Saint-Gall pour la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur la Plattform ;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la Plateforme électronique du Plan d'études romand ;
- participé aux séances du groupe de pilotage du Programme national de promotion des compétences médiatiques *Jeunes et médias* ; pris part aux séances du comité de visionnage de *Films pour un seul monde* (éducation 21) ;
- mis sur pied une journée de formation continue à Lausanne, à l'intention des enseignants, en partenariat avec le festival Visions du Réel ; présenté la situation romande lors d'une Journée d'étude internationale consacrée à l'éducation au cinéma (31 janvier à Lausanne) ;
- animé une session de formation dans le cadre de la HEP-BEJUNE et démontré l'intérêt pédagogique de Twitter lors de la journée *Le (cyber)harcèlement entre élèves : prévenir, repérer, agir* organisée à La Chaux-de-Fonds le 11 novembre 2015 ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, 1<sup>er</sup> festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse ; pris part au jury du Festival de l'Ultracourt, mis sur pied par le Centre MITIC interjurassien.

Thèmes traités

**Unité Médias :** Christian Georges et Jacques Déboeuf, collaborateurs scientifiques au SG-CIIP.

**Secrétariat :** Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

L'Unité

MITIC

## Semaine des médias à l'école

### 12<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école en Suisse romande (9-13 mars 2015)

Avec plus de 600 classes officiellement inscrites, la 12<sup>e</sup> édition de la *Semaine des médias à l'école* a enregistré la 2<sup>e</sup> plus forte participation depuis sa création. Près de 13'000 enfants, adolescents et étudiants ont été touchés par cette action. Cette semaine thématique a permis à de nombreux enseignants de mettre en œuvre les objectifs MITIC inscrits dans la *Formation générale* du Plan d'études romand. La manifestation était mise sur pied par l'unité «Médias» du SG-CIIP, avec la collaboration de la commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE).

En chiffres :

*Classes inscrites en 2015*

Cantons	Cycle 1 (1-4 <sup>e</sup> )	Cycle 2 (5-8 <sup>e</sup> )	Cycle 3 (9-11 <sup>e</sup> )	Secondaire II	Total
BE	6	23	12	12	53
FR	4	9	14	3	30
GE	3	18	46	14	81
JU	9	17	9	0	35
NE	16	43	55	29	143
VD	37	61	103	23	224
VS	4	10	15	13	42
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>181</b>	<b>254</b>	<b>94</b>	<b>608</b>

- 2 agences de presse (ATS et KEYSTONE), 34 médias de presse écrite, 8 chaînes de radio, 5 chaînes de télévision et 1 média en ligne ont été partenaires ;
- 1 site Internet spécifique ([www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch), avec une extension en mode responsive), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH/timeline>) et 1 fil Twitter (@SemainedesmediasCH) ont permis aux enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, de télécharger les activités suggérées, de commander du matériel pédagogique, de solliciter une rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média, d'annoncer la participation de leurs classes ;
- 19'400 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch) et [www.semainedes-medias.ch](http://www.semainedes-medias.ch) de janvier à fin avril (72'000 pages vues). Une large proportion d'enseignants y puise des ressources en éducation aux médias sans toujours prendre la peine de remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- 60 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 10 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (13 propositions d'activités au cycle 1, 32 au cycle 2, 46 au cycle 3, 39 au Secondaire II) ;
- 3'700 exemplaires de la brochure *La presse et l'actualité* ont été commandés par les enseignants, de même que 1'300 DVD comportant des émissions de télévision à exploiter en classe ;
- 20 classes ont pris part à l'atelier *Info ? Intox ?* mis sur pied au Museum d'histoire naturelle de Neuchâtel ;
- plus de 10'000 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la *Semaine des médias à l'école*, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ;
- cinq épisodes d'une série spéciale dans les coulisses des médias romands ont été diffusés sur RTS2, à l'intention des 8-12 ans (à voir sur : <http://www.semainedesmedias.tv>) ;
- plus d'une centaine de classes ont visité des rédactions ou rencontré des professionnels des médias ;
- 106 projets ont été soumis au concours de Unes et 16 au concours de flashes radio.

**Responsable :** Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

MITIC

## Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE



Nicolas Martignoni  
président de la COMETE

### MANDAT

La commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) est chargée de promouvoir et de soutenir, par des mesures appropriées et des actions et collaborations coordonnées, l'éducation aux médias dans l'Espace romand de la formation. Elle conseille les organes de la CIIP pour la définition et l'analyse des besoins relevant de l'éducation aux médias et de l'usage des MITIC dans l'enseignement, y compris pour ce qui relève de la formation des enseignants et de la prévention des abus. Elle constitue le groupe d'appui spécifique de la commission pédagogique (COPEP) pour les questions liées aux MITIC et aux objectifs et éléments correspondants dans le PER.

Durant les séances 2015, la COMETE s'est plus particulièrement penchée sur :

- **Coordination des projets MITIC:** à l'initiative de la COMETE, le SG CIIP a compilé dans un document commun les projets cantonaux susceptibles de faire l'objet d'une coopération intercantonale, répartis en cinq types (intention, conception, début de réalisation, en cours de réalisation, achevé).
- **Offres de tiers aux écoles en matière MITIC:** le formulaire standard d'aide à la décision a été validé par le secrétariat général de la CIIP, qui le mettra en ligne début 2016. Il est prévu que les sites cantonaux y renvoient explicitement.
- **Place des MITIC dans les moyens d'enseignement:** deux délégués de la COMETE ont pris part aux travaux du groupe de travail « Concept de mise en œuvre de MITIC conformément au PER » sur mandat confié à la Commission pédagogique (COPEP).
- **Semaine des médias à l'école:** la COMETE a validé le thème et les orientations de cette manifestation dont elle assure la promotion dans les cantons, via ses membres. La 12<sup>e</sup> édition a enregistré une participation réjouissante, avec près de 13'000 élèves (plus de 600 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2016 et préconisé la mise en ligne de ressources vidéo, en lieu et place de DVD.
- **RomandTIC:** les membres de la COMETE se sont associés à ceux de la CORENE pour définir les orientations et les thèmes des ateliers de la quatrième journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie, qui s'est tenue le 4 novembre 2015. Ils ont obtenu que cette journée soit maintenue dans le cadre du Plan d'activités CIIP 2016-2019.
- **Préparation de la période administrative 2016-2019:** les membres de la commission ont suggéré que COMETE et CORENE soient réunies à l'avenir en une seule instance qui prenne en compte aussi bien les besoins de la scolarité obligatoire que du secondaire II. Ils ont appelé de leurs vœux la définition d'une stratégie MITIC par la CIIP, qui ne soit pas cantonnée à l'éducation aux médias, ainsi qu'une implication de la commission dans le projet ESPER et la mise sur pied de groupes de travail attachés à des réalisations concrètes. Ses propositions n'ayant pas été retenues, la COMETE a été dissoute en fin d'année. Le vœu a été exprimé que soient toutefois poursuivis les efforts de coordination des contributions cantonales à la Bibliothèque scolaire numérique (BSN) d'educa.ch. Le fait que la future Commission des ressources didactiques (CORES) ait dans son mandat la prise en compte les besoins MITIC a été salué.

Thèmes traités

&gt;&gt;

*MITIC*

### Données factuelles

### La COMETE

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2015 : 18 mars, 3 juin et 16 septembre et une séance commune avec la CORENE (9 décembre).

**Président:** Nicolas Martignoni (FR).

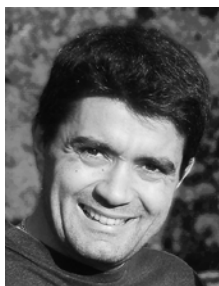
**Collaborateur scientifique:** Christian Georges (SG-CIIP).

**Secrétariat:** Pascale Lamarre (SG-CIIP).

**Mutations:** Daniele Parenti a été désigné comme invité permanent, en tant que directeur du CERDD (TI).

MITIC

## Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE



Cyril Jeanbourquin  
président de la CORENE

### MANDAT

La commission des ressources numériques pour l'enseignement (ci-après CORENE) est instituée en qualité d'instrument de réflexion et de conseil pour la CIIP dans le domaine des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), des bibliothèques numériques, des plateformes et portails éducatifs, ainsi que des innovations technologiques adaptées à l'enseignement. Elle est chargée d'assurer la veille technologique, de coordonner les travaux intercantonaux de compatibilité technique en la matière et de proposer des conditions cadre pour la mise à disposition de RéEA dans l'Espace romand de la formation.

Durant les séances 2015, la CORENE s'est plus particulièrement penchée sur :

- **Identification numérique**: la CORENE a suivi le projet d'identification unique qui est entré dans une nouvelle phase et devient un projet national sous le nom de FIDES – *Fédération des services d'identités dans le domaine de l'éducation suisse*. Elle insiste sur la nécessité de clairement définir au niveau national les modalités de fonctionnement de la future fédération d'identités.
- **Référencement et catalogage des Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)**: la CORENE a procédé à un état des lieux canton par canton concernant l'avancement du projet et constate avec plaisir que le dossier avance et que plusieurs contrats de partenariat sont prévus entre educa et les cantons.
- **RomandTIC 2015**: la 4<sup>e</sup> édition de la Journée RomandTIC s'est tenue le 4 novembre 2015 au Collège Sismondi à Genève et a réuni plus de 140 participants.

La journée s'articulait autour de deux thématiques, *la différenciation et l'oralité* et, tout au long de la journée, les participants ont pu prendre part à divers ateliers de travail de 45 ou 90 minutes.

La prochaine édition aura lieu en Valais en 2017.

- **Mise en œuvre des MITIC**: la CORENE a pris connaissance du rapport intermédiaire du GT – Mise en œuvre de MITIC du PER. Identification des apprentissages MITIC présents dans des types d'activités MITIC.
- **Préparation de la période administrative 2016-2019**: la CORENE a rédigé à l'intention des organes décisionnels de la CIIP un bilan de ses activités pour la période 2013-2015 et élaboré deux propositions pour son avenir. Ses propositions n'ayant pas été retenues, la CORENE est dissoute fin 2015.

### Données factuelles

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2015 : les 4 mars, 10 juin et 9 septembre. Une séance réunissant COMETE et CORENE s'est tenue le 9 décembre.

**Présidence**: M. Cyril Jeanbourquin (JU).

**Collaborateur scientifique**: Roberto Stocco (SG-CIIP).

**Secrétariat**: Karin Seiler, Virginie Beyeler (SG-CIIP).

### Thèmes traités

### La CORENE



*POLITIQUE DES LANGUES*  
*Point 3.8 du programme 2013-2015*

## Délégation à la langue française, DLF



François Grin  
 président de la DLF

### Mandat

La Délégation à la langue française (DLF) remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse en diverses occasions, et au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse; [www.reseau-francophone-opale.org](http://www.reseau-francophone-opale.org)). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la SLFF. Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique et effectue des études sur les usages du français en Suisse.

### Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), 13-22 mars 2015

SLFF

Cette 20<sup>e</sup> édition a délibérément choisi de se tourner vers l'avenir. Avec son slogan **LE FRANÇAIS, J'M**, la SLFF 2015 a mis l'accent sur une langue en permanente évolution et ouverte sur le monde; elle souhaitait en effet véhiculer l'image d'une langue qui rassemble, qui se parle avec des accents différents, mais surtout avec plaisir, d'où ses jeux de mots et ses allers et retours entre les langues. La SLFF 2015 a par ailleurs continué le développement de son offre pédagogique, de manière à s'insérer plus étroitement dans le cadre des missions de la CIIP auprès des écoles. Les points forts de l'édition 2015 sont résumés ci-dessous :

- une **soirée d'ouverture** le jeudi 12 mars à **Lucerne** (Kantonsschule Alpenquai). L'ouverture de la SLFF 2015 a pris place en Suisse alémanique et, pour la première fois, en Suisse centrale, lieu stratégique notamment par rapport à la question politique de l'enseignement des langues à l'école primaire en Suisse;
- un **parrain** très actif, le slammeur romand **Narcisse**. Mêlant poésie et technologie, cet artiste incarne une langue vivante et actuelle. Son spectacle *CLIQUEUR SUR J'AIME* a été proposé pendant la SLFF à Lucerne, Zurich, Porrentruy et Yverdon-les-Bains. Narcisse a également animé une quarantaine d'ateliers dans des classes aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et participé à la conception de fiches pédagogiques sur le slam;
- **plus d'une centaine de manifestations** scolaires et culturelles, touchant 23 villes du pays, dans 13 cantons;
- une présence plus affirmée **sur la toile et dans les réseaux sociaux** (Facebook, Twitter). Le site [www.slff.ch](http://www.slff.ch) a été amélioré, des contenus en italien et allemand ont été ajoutés, des visuels et des photos sont venus l'illustrer, ainsi qu'un clip du parrain Narcisse. De même, l'offre pédagogique accrue a été rendue plus visible: aux fiches pédagogiques sont venues s'ajouter des vidéos d'ateliers de français ludique dans le primaire en Suisse alémanique.

>>

## Politique des langues

**Édition des Actes du colloque *Le concept de « langue partenaire » et ses conséquences pour une politique intégrée du français* (Champéry, 7 novembre 2014)**

Activités DLF

La DLF a édité les Actes du colloque qu'elle a organisé en 2014 en marge de la réunion du réseau OPALE, et ceci dans les douze mois ayant suivi la tenue de ce colloque, pour que l'ouvrage soit disponible au moment de la rencontre OPALE de 2015 (cf. point suivant). Le travail a été effectué d'abord sous la responsabilité de Marinette Matthey et Fabienne Jan, puis de Virginie Conti. Le titre de l'ouvrage est *Cohabitation des langues et politique linguistique. La notion de « langue partenaire »*.

**Rencontre annuelle du réseau OPALE, Bordeaux, 12-14 novembre 2015**

La DLF y était représentée par son président, le Prof. François Grin, ainsi que par Jean-François de Pietro, membre du Bureau. La réunion du réseau a permis de faire avancer plusieurs projets communs, et notamment celui d'un *Lexique francophone des affaires* tenant compte des variantes issues des différentes régions de la francophonie du Nord et du Sud.

En marge de cette réunion a été organisé un colloque scientifique sur le thème *Les statuts du français*. La présence suisse a été marquée par deux interventions, l'une de François Grin sur le thème *Statut des langues dans le cadre des négociations commerciales internationales: le cas du français*, et l'autre du conférencier suisse invité par la DLF, Me Alexandre Papaux, sur le thème *Statut et statuts du français en Suisse: portée et limites de la territorialité*. Le programme complet du colloque est disponible [en ligne](#).

**Activités et interventions diverses**

La DLF est régulièrement appelée à répondre à diverses sollicitations (questions, demandes de prise de position) émanant de la société civile et concernant la langue française; elle y répond dans les limites de son mandat, qui ne lui octroie qu'une marge de manœuvre restreinte.

On ne peut mentionner ici qu'une partie des interventions des membres de la DLF en lien avec les dossiers traités par cette dernière (pour le reste, cf. leurs pages personnelles, mentionnées sur le [site DLF](#)):

- F. Grin: « Les langues dans l'enseignement et la recherche universitaires: quelques idées toutes faites à remettre en cause », Salon Expolangues, Paris, 6 février.
- F. Grin: « Le plurilinguisme en Suisse. Faut-il s'acharner ? » Club 44, La Chaux-de-Fonds, 19 mars.
- J.-F. de Pietro, M. Matthey (et F. Diemoz): « La variation du/des français en Suisse romande: enjeux et défis de sa présence à l'école », Colloque *La variation du français dans le monde. Quelle place dans l'enseignement ?*, Lyon, 20 mars.
- F. Grin: « Les défis au multilinguisme suisse: entre la politique, l'économie et l'école », Symposium *Eine neue Sprachkultur in der Schweiz entwickeln ?* Forum Helveticum, Schloss Waldegg, 24 mars.
- J.-F. de Pietro: « L'orthographe renouvelée du français: quelles conséquences pour l'enseignement ? » (atelier), Journée de formation continue organisée par la Haute École pédagogique et la Direction générale de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud, Lausanne, 19 avril.
- M. Matthey: « Ce que l'oral nous dit de la grammaire ». Conférence plénière lors de la journée d'étude GRAFE-AIRDF *Ingénierie didactique quels (nouveaux) dispositifs pour l'enseignement de l'oral et de la grammaire ?*, Genève, 23 mai.
- F. Grin: Participation au [Forum Mondial de la langue française](#), présentation (avec Dr G. Fürst) d'une interface informatique visant à mesurer le lien entre multilinguisme et créativité dans le cadre du [projet CreaQuest](#), financé par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Le projet CreaQuest a en outre fait l'objet d'un atelier lors de la journée de clôture du Forum. Liège, 20-23 juillet.
- M. Matthey: « La diversité linguistique et culturelle face à l'Institution scolaire ». Conférence plénière lors de la rentrée académique du Bachelor en enseignement primaire de la HEP Vaud, Lausanne, 24 août.

&gt;&gt;



*Politique des langues*

- M. Matthey: « Parler la langue de l'autre ou enjoinde l'autre à parler ma langue ? ». Intervention lors de la journée d'étude *Les langues, moyen de rapprochement des peuples?* organisée par l'Université Savoie Mont-Blanc, Chambéry, 25 septembre.
- M. Matthey: « Des graphies à l'orthographe... et retour ? ». Intervention lors de la *Sprachenmatinee* 2015 de la Chancellerie fédérale, Berne, 19 novembre.
- F. Grin: Intervention devant les cadres de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et des représentants des ministères concernés, Montréal, 10 décembre.

Le Prof. François Grin a par ailleurs effectué diverses évaluations d'instances et actions francophones dans le cadre de sa charge de membre du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

**Publications**

Ne sont mentionnées ici que les publications sur des thèmes en rapport direct avec les champs thématiques de la DLF; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

- Grin, F., J. Amos, K. Faniko, G. Fürst, J. Lurin et I. Schwob (2015): Suisse – Société multiculturelle. Ce qu'en font les jeunes aujourd'hui. Glarus/Chur: Rüegger Verlag (ch-x Studien, wissenschaftliche Reihe, Nr. 23). ISBN 978-3-7253-1030-2.
- Grin, F. (2015): « Le rôle de l'oral, de l'écrit et de la relation oral-écrit en politique linguistique » in J. Jacquin et al. (dir.), *Agir dans la diversité des langues. Mélanges en l'honneur d'Anne-Claude Berthoud*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.
- Grin, F. (2015): « The Economics of English in Europe », in T. Ricento (ed.), *Language Policy and Political Economy. English in a Global Context*. Oxford: Oxford University Press, 119-144.
- Grin, F. (2015): « Dynamique des langues, multilinguisme et mondialisation », in B. Bürgenmeier (dir.), *L'économie au service des citoyens. Essais en mémoire de Peter Tschopp*. Genève: Slatkine, 169-185.
- Luscher, J.-M. & Matthey, M. (2015): « Le français est une langue difficile », in *Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique (dir.), S'appropriier le français. Pour une langue conviviale*, Bruxelles: De Boeck, 145-156.
- Matthey, M. (2015): « Entre imaginaire et politique linguistiques: l'invention des langues partenaires », in Matthey, M., Conti, V. & Jan, F., *Cohabitation des langues et politique linguistique. La notion de « langue partenaire »*, 9-17.
- Matthey M., Conti, V. & Jan, F. (dir.) (2015): *Cohabitation des langues et politique linguistique. La notion de « langue partenaire »*. Édition Délégation à la langue française (DLF/CIIP), 198 pages.

**Données factuelles**

Les membres de la DLF sont actuellement au nombre de 15. Le Bureau est constitué de François Grin, président, Jean-François de Pietro et Marinette Matthey.

La DLF ne s'est pas réunie en séance plénière en 2015. Le Bureau s'est réuni les 9 février, 1<sup>er</sup> juin, 21 septembre, 21 décembre.

**Présidence:** François Grin.

**Collaboratrice scientifique:** Virginie Conti, remplacée par Fabienne Jan (SG-CIIP) de janvier à juin.

**Responsable SLFF:** Sandrine Charlot Zinsli pour l'édition 2015 (mandat externe de septembre 2014 à juin 2015); Lucienne Girardier Serex pour l'édition 2016 (mandat externe dès décembre 2015).

**Secrétariat:** Nathalie Nazzari (IRDP).

**Publications****La Délégation**

*Politique des langues*

## Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015 est entrée en vigueur une nouvelle convention entre les trois entités porteuses du Glossaire des patois de la Suisse romande, soit l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), la CIIP et l'Université de Neuchâtel.

Pour rappel, les sept cantons romands soutiennent financièrement le GPSR depuis sa création en 1899, la part principale du financement étant versée par la Confédération au travers de l'ASSH, comme pour les trois autres Vocabulaires nationaux helvétiques. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2008, la CIIP a toutefois transféré le GPSR à l'Université de Neuchâtel et la nouvelle convention a pour buts de fixer les droits et obligations des trois institutions partenaires et de fixer entre elles les dispositions de coordination et de surveillance du Glossaire. A cet effet a été institué un organe commun qui est venu remplacer la commission scientifique précédente.

Conformément à son programme, le GPSR a publié en 2015 les fascicules 120 et 121, couvrant les pages 617 à 728 du Tome VIII du Glossaire (de grand à grela). Le fascicule 122 a suivi au début février 2016.

L'Université de Neuchâtel a confié la direction ad interim du GPSR à Mme Federica Diémoz, Professeure extraordinaire auprès de la Faculté des Lettres et Directrice du Centre de dialectologie et d'étude du français régional.

Le délégué de la CIIP dans l'organe de coordination et de surveillance est M. Thierry Christ, secrétaire général adjoint du Département neuchâtelois de l'éducation et de la famille.

**POLITIQUE CULTURELLE***Point 3.9 du programme 2013-2015*

## Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Jacques Cordonier  
président de la CDAC

**MANDAT**

*La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.*

**Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand****Thèmes traités**

Le programme d'activité 2013-2015 de la CIIP prévoyait en son chapitre 9, consacré à la Politique culturelle, un objectif intitulé *Soutenir l'édition, la diffusion et la promotion du livre sur le plan romand dans le cadre d'une politique du livre.*

Sur la base d'une étude demandée à Mme Carine Corajoud, remise en janvier 2015 ([www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)), la CDAC a élaboré des mesures en vue d'initier une « politique intercantonale de soutien à l'édition, au livre et à la lecture ». L'Assemblée plénière de la CIIP, lors de sa séance de septembre 2015, a adopté les actions correspondant à une première étape de la mise en œuvre de cette politique, actions qui portent sur trois axes :

- un soutien à l'édition à travers des conventions passées avec des éditeurs sur des projets de développement ;
- une contribution à la mise en réseau et au développement de projets de promotion de la lecture à l'échelle romande ;
- une aide à la mise en place d'un programme de formation continue à l'édition numérique pour les professionnels de la branche.

Ces trois lignes d'action sont inscrites dans le programme d'activité et dans les perspectives financières 2016-2019 de la CIIP. Leur opérationnalisation à partir de 2017 a été confiée à la CDAC.

**Recommandations relatives à l'acquisition de livres et d'autres documents par les écoles et les bibliothèques publiques**

Désireuse d'apporter sa contribution au maintien et au renforcement du réseau de librairies en Suisse romande, l'AP-CIIP, sur proposition de la CDAC, a adopté une recommandation qui invite les cantons membres à prendre des dispositions – dans toute la mesure du possible et dans le respect des législations en vigueur sur les marchés publics – soutenant l'acquisition des ouvrages par les

&gt;&gt;

*Politique culturelle*

écoles et les bibliothèques publiques auprès des librairies implantées en Suisse et, en particulier, dans leur propre région.

**Médiation culturelle et jeunes publics**

Également inscrite au nombre des priorités politiques du programme d'activité 2013-2015 de la CIIP, le développement et la coordination de *la médiation culturelle destinée aux jeunes publics* vise à renforcer les liens concrets entre le monde de la culture et celui de l'école ainsi qu'à explorer le vaste champ extra-scolaire.

En complémentarité à l'étude, centrée sur le milieu scolaire, conduite par la conférence suisse des délégués cantonaux aux affaires culturelles (KBK), la CDAC souhaite approfondir, pour la Suisse romande, deux autres aspects: la médiation culturelle et l'accès à la culture hors cadre scolaire d'une part, et, d'autre part, les offres pour des publics qui ont moins facilement accès à la culture, en particulier les jeunes de 16 à 20 ans.

Pour gérer le projet, la CDAC a mis en place à fin 2015 un groupe de travail formé des responsables de la médiation au sein des services cantonaux de la culture. Au terme des travaux du groupe, la CDAC soumettra à l'AP-CIIP des recommandations, des propositions et un plan d'actions qui tiendront compte des possibilités de collaboration en vue de développer des dispositifs favorisant la dimension intercantonale de l'accès à la culture pour les jeunes.

**Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ théâtre romand**

Afin de contribuer au développement d'un pôle culturel fort en Suisse romande, le dispositif de soutien *Label+ Théâtre romand* ([www.labelplus-theatre.ch](http://www.labelplus-theatre.ch)) a été créé par la CDAC en 2010, avec le soutien de la CIIP. Le dispositif a pour but de promouvoir la création théâtrale professionnelle en Suisse romande, en favorisant la production de projets d'envergure, conçus en vue d'une large diffusion tant en Suisse qu'à l'étranger.

L'AP-CIIP avait convenu initialement que, au terme d'une phase pilote, la reconduction du projet ferait l'objet d'une nouvelle décision de sa part.

Comme elle s'est engagée à le faire, l'Association *Label+ Théâtre romand* a mandaté une entreprise spécialisée pour procéder à l'évaluation des trois premiers concours qu'elle a organisés. L'étude ([www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)) a démontré que le fonctionnement du dispositif est salué unanimement pour sa qualité, sa transparence et son efficacité. Il fait l'objet d'une très haute acceptation des partenaires. Le 17 septembre 2015, l'Assemblée plénière de la CIIP a ainsi décidé de prolonger le dispositif *Label+ Théâtre romand*.

S'appuyant sur les recommandations contenues dans le rapport d'évaluation, la CDAC, réunie en Assemblée générale de *Label+ Théâtre romand*, a adopté en octobre 2015 une refonte du règlement du concours, afin notamment, d'accorder une importance plus marquée au potentiel de diffusion des projets soutenus.

**Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné de manière coordonnée diverses demandes de soutien financier adressées aux institutions cantonales pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

**CDAC suisse et Office fédéral de la culture**

Les dossiers et interventions au sein de la conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Joëlle Comé (GE) représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du *Dialogue culturel national* qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunit des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

La CDAC a reçu le 19 novembre la directrice de l'Office fédéral de la culture, Isabelle Chassot, pour faire le point avec elle sur les dossiers bilatéraux. A cette occasion, la coordination des politiques de

&gt;&gt;

*Politique culturelle*

soutien au livre et à la lecture a été à l'ordre du jour, de même que la problématique d'une éventuelle reconnaissance du franco-provençal en application de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, qui pourrait impliquer des charges nouvelles pour les cantons romands.

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2015 : le 6 février, le 30 avril, les 4 et 5 juin pour son séminaire annuel, le 2 octobre et le 19 novembre.

La CDAC

**Présidence:** Jacques Cordonier (VS).

**Secrétariat:** Patricia Taïs (SG-CIIP).

**Mutations:** Christine Salvadé a repris les rênes de la culture du canton du Jura en début d'année. Elle a donc rejoint la CDAC dès février 2015. Elle a remplacé Jean-Marc Voisard et a repris de son prédécesseur la vice-présidence de la CDAC pour 2015-2016.

L'Office de la culture du canton de Berne s'est réorganisé au cours de cette même année et a créé un nouveau poste de délégué aux affaires francophones et bilingues, qui sera confié dès 2016 à Jérôme Benoit, actuel chef ad intérim de la Section francophone des activités culturelles, et d'ores et déjà représentant du canton de Berne au sein de la CDAC.

Autre mutation au sein de la CDAC, Brigitte Waridel a fait valoir son droit à la retraite à fin décembre 2015, après vingt ans passés à la tête du Service des affaires culturelles du canton de Vaud (SERAC) et au sein de la CDAC. Nicole Minder, directrice du siège romand du Musée national au Château de Prangins, lui succède.



*RECHERCHE ET DOCUMENTATION**Point 3.10 du programme 2013-2015*

## Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Bernard Wentzel  
directeur de l'IRDP



### MANDAT - MISSIONS

*L'IRDP est principalement chargé de l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part, et de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part. Pour ce faire, l'IRDP agit au moyen de ses propres ressources et qualifications ou instaure des partenariats formalisés et des coopérations avec des institutions scientifiques et de formation.*

*Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour la période administrative quadriennale à venir, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine ou réactualise, pour la même durée, un mandat de prestations qui précise, avec un échéancier, les tâches spécifiques attendues de l'IRDP.*

*Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut conduire des recherches scientifiques ou participer à des projets de recherche, en bénéficiant notamment de financements extérieurs qu'il gère de manière autonome.*

*L'Assemblée plénière institue un Conseil scientifique, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes Ecoles ou d'institutions scientifiques, et lui confie le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.*

Durant l'année 2015, l'IRDP a connu une période de transition après le départ du directeur, Matthias Behrens, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Le nouveau directeur de l'institut, Bernard Wentzel, a pris ses fonctions à temps partiel du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2015, retenu encore par d'autres obligations professionnelles jusqu'à la fin de l'année.

Cette période de transition a permis d'amorcer un repositionnement de l'institut, suite aux conclusions du rapport de la taskforce IRDP de décembre 2014. Les collaborateurs ont ainsi eu la responsabilité, dans ce contexte de transition, d'assurer la continuité des différents travaux engagés préalablement, notamment en lien avec le projet d'épreuves romandes communes (EpRoCom) et la production d'un système d'indicateurs, tout en positionnant les activités de l'IRDP dans le cadre du nouveau mandat de prestations, attribué pour les années 2016 – 2019.

&gt;&gt;

*Recherche et documentation***Épreuves romandes communes**

Concernant tout d'abord l'organisation et la coordination des travaux relatifs au projet EpRoCom, au second semestre de l'année 2015, l'IRD P a soumis aux instances décisionnelles de la CIIP un premier projet de *masterplan*, comprenant diverses recommandations concrètes, dans le but d'obtenir un cadrage politique et des consignes quant à l'orientation des travaux. Se fondant sur cette aide à la décision, les membres de l'AP-CIIP ont rendu une décision quant aux finalités, aux priorités et aux orientations des EpRoCom. Le projet vise en priorité à la mise à disposition d'une Banque d'items validés, pertinents, fiables et fondés sur les objectifs et progressions du PER, dans laquelle les enseignants et les cantons pourront puiser librement. Sur décision de l'Assemblée plénière en fonction des besoins et opportunités, une épreuve commune romande pourra éventuellement être mise sur pied et pilotée par l'IRD P et ses partenaires scientifiques, dans le but de vérifier à plus large échelle certaines atteintes spécifiques du PER.

Les équipes disciplinaires de français et mathématiques ont poursuivi les travaux préparatoires basés notamment sur l'analyse d'épreuves cantonales. Ces activités ont permis, en particulier, de sélectionner et de préciser les paramètres de caractérisation d'un certain nombre d'éléments devant figurer dans la banque d'items. Certains concepts fondamentaux tels que « item » ou « épreuve » ont pu être définis. En coordination avec les travaux des équipes disciplinaires, l'IRD P a poursuivi le développement d'une structure informatisée pilote (Projet PrOSPER), permettant à la fois la gestion d'une base de données d'items et sa mise à disposition par l'intermédiaire d'une interface pour les utilisateurs. En parallèle aux travaux centrés sur le projet EpRoCom, le groupe de réflexion romand travaillant sur les questions d'évaluation, coordonné par l'IRD P, a organisé une journée d'étude le 20 novembre à Yverdon. Elle portait sur les pratiques évaluatives des enseignants et, en particulier, sur les référentiels que ceux-ci convoquent lorsqu'ils évaluent.

**Indicateurs romands**

Dans le cadre du soutien au monitoring de l'Espace romand de la formation, l'IRD P a continué à rassembler les informations et les données publiques. Celles-ci sont présentées dans le dossier *Documents informatifs et indicateurs de l'ERF* actuellement dans sa cinquième édition. D'un périmètre limité aux prescriptions obligatoires définies par la Convention scolaire romande, le document s'est graduellement élargi à d'autres dimensions des systèmes scolaires romands, prévus dans la collaboration intercantonale non obligatoire. Une version provisoire du rapport 2015 a été soumise aux cantons pour vérification en décembre. La version finale, publiée dans le courant de l'année 2016, sera disponible uniquement en format électronique. Au cours du second semestre de l'année 2015, une réflexion a été amorcée dans la perspective d'une évolution du système d'indicateurs produit par l'IRD P, tant au niveau des contenus que des modalités de publication. S'inscrivant dans la visée d'une réponse scientifique adéquate aux attentes exprimées dans l'article 4 du nouveau mandat de prestations de l'IRD P, cette réflexion aboutira en 2016 à la formalisation de propositions à l'intention des instances décisionnelles de la CIIP.

**Contributions scientifiques**

D'autres activités ont bien entendu été menées par les collaborateurs scientifiques au cours de cette année, contribuant de manière plus ouverte, à répondre au mandat de prestations. Outre différentes formes de participation active à la vie de réseaux et associations scientifiques, les collaborateurs se sont vus confier divers mandats sous l'égide de la CIIP ou suite à des sollicitations externes. Ces activités ont encore confirmé les domaines d'expertise dans lesquels l'IRD P exprime pleinement ses potentialités et répond à des attentes sociales précises vis-à-vis de la recherche en éducation.

Mentionnons à titre d'exemple, dans le domaine *Langues et culture*, l'implication d'un collaborateur scientifique dans les travaux du Groupe de recherche pour l'analyse du français enseigné (GRAFE – Université de Genève) qui réunit divers spécialistes de Suisse romande sur des questions de grammaire. Par ailleurs, dans le cadre du nouveau programme de recherche conduit sous l'égide du *Centre européen pour les langues vivantes* (CELV), l'IRD P poursuit ses activités dans le projet CARAP. Citons encore le suivi scientifique, par l'IRD P, de la phase pilote de l'introduction de l'anglais avec la méthode *English in Mind*, et du projet d'enseignement précoce de l'allemand (PRIMA II) développé dans le Canton de Neuchâtel.

## Activités

&gt;&gt;



*Recherche et documentation*

Dans d'autres domaines d'expertise, l'IRDP a notamment conduit une enquête, sur mandat de la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), relative à l'utilisation de la plateforme Internet des moyens d'enseignement *Mathématiques 9-10-11* et s'est vu confié un mandat visant à analyser l'impact de la formation FORDIF sur les activités professionnelles des cadres scolaires. Le projet *Recherches en éducation et en formation en Suisse romande* a donné lieu à des investigations approfondies et aboutira à une publication en 2016. L'IRDP considère en effet que ce rapport constituera un instrument important, parmi d'autres, à mettre au service des travaux de la commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE).

**Documentation**

Le secteur *Documentation* a poursuivi ses activités de récolte, gestion et valorisation de ressources documentaires en Sciences de l'éducation, ainsi que sur les systèmes de formation. L'augmentation du nombre d'abonnés à certains instruments de communication, issus des travaux de veille scientifique et pédagogique, illustre l'intérêt suscité par ce secteur d'activités de l'IRDP. Les collaboratrices concernées ont d'ailleurs répondu à nombre de sollicitations externes pour aller présenter leurs activités et les réponses qu'elles sont en mesure d'apporter aux attentes en matière de documentation et de veille. Plus largement, des réflexions ont été menées, au sein de l'institut, afin de préciser certaines stratégies de publication en lien avec le mandat de prestations. Les travaux autour du futur site internet de l'IRDP (en service dans le courant de 2016), tout autant que la création de nouveaux instruments de publication comme *Focus IRDP*, ont constitué des étapes, en 2015, dans la redéfinition de stratégies de valorisation et de circulation des connaissances.

L'année 2015 a enfin été marquée par la disparition de Jean Cardinet, fondateur du Service de recherche de l'IRDP qu'il dirigea pendant dix-neuf ans. L'IRDP lui rend hommage, pour tout ce qu'il a accompli au service de la recherche scientifique en éducation. À l'initiative du groupe *Edumétrie: Qualité de la mesure en éducation*, une journée d'étude consacrée aux travaux de Jean Cardinet sera organisée à l'automne 2016 en coordination avec l'IRDP.

Secteur  
Documentation

Jean Cardinet

*Le rapport annuel détaillé de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.*

Recherche et documentation

## Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Jean-Luc Dorier  
président du CS-IRDP

*MANDAT (art. 18 des statuts de la CIIP)*

*Le Conseil scientifique est chargé de d'évaluer la qualité scientifique des travaux conduits par l'IRDP et d'en rendre compte, avec d'éventuelles recommandations, à l'Assemblée plénière, tout en prodiguant ses conseils à la direction de l'Institut.*

L'année 2015 a été considérée comme année de transition pour l'IRDP, entre l'adoption de son mandat de prestation fin 2014 et l'entrée en vigueur de celui-ci début 2016 et du fait de l'entrée en fonction d'un nouveau directeur à la rentrée 2015/16.

Le mandat et la composition du Conseil scientifique ont été revus dans ce contexte et à la faveur de la révision des Statuts de la CIIP, qui constituaient jusqu'ici la seule référence quant aux missions du Conseil. Un mandat en bonne et due forme a été adopté par l'AP-CIIP le 21 mai 2015.

Suite à la démission de nombreux membres à la fin de l'année 2014, le Conseil, composé de cinq à sept personnalités scientifiques, a été ainsi reconstitué et il siègera pour la première fois dans cette composition au printemps 2016, n'ayant pu déjà être réuni en 2015 :

1. Un à deux professeurs d'universités suisses :
  - Prof. Dr. Jean-Luc Dorier (Université de Genève)
  - Prof. Dr. Lucien Criblez (Université de Zurich)
2. Un à deux professeurs ou maîtres de conférences d'universités étrangères :
  - Prof. Dr. Nathalie Mons (Université de Cergy-Pontoise – France)
  - Prof. Dr. Eirick Prairat (Université de Nancy – France)
3. Un à deux professeurs de Hautes Écoles pédagogiques suisses :
  - Prof. Dr. Pierre-François Coen (HEP Fribourg et Institut romand de pédagogie musicale)
  - Prof. Dr. Peter Tremp (PH Zurich)
4. Un directeur d'institution scientifique, suisse ou étrangère, extérieure à une haute école :
  - Prof. Dr. Catherine Pérotin, directrice adjointe de l'Institut français de l'éducation, (IFE Lyon)

**La présidence** a été confiée au Prof. Dr. Jean-Luc Dorier, membre sortant du précédent Conseil scientifique.

Le directeur et un collaborateur scientifique de l'IRDP y participent *ès fonctions*.

**Secrétariat:** Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

## Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE



Jérôme Amez-Droz  
président de la COCRE

### MANDAT

*La COCRE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, en lien avec le programme d'activité de la CIIP et le mandat de prestations confié à l'IRD. Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes Écoles romandes en charge la formation des enseignants (CAHR), des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES) et de chefs d'établissement (CLACESO et CDG-SRT), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRD (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.*

La commission s'est réunie à deux reprises, le 17 juin et le 25 novembre.

La première séance a permis de dresser un état de situation des travaux romands, notamment dans le cadre du bilan 2015 de mise en œuvre de la CSR et des perspectives concernant le développement des épreuves romandes communes, et d'évoquer la détermination de pôles de compétences et de possibles partenariats de recherche dans l'espace romand et latin de la formation. Divers besoins et attentes de coordination ont été soulignés.

La séance suivante a porté précisément sur l'une de ces attentes, à savoir l'accès aux données statistiques et aux éléments du monitoring national. Des représentants de l'Office fédéral des statistiques, du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation et du Centre IDES de la CDIP ont pu présenter leurs rôles respectifs et les données qui en découlent. Ont notamment été présentées les premières analyses statistiques ayant bénéficié du nouveau numéro AVS pour un meilleur suivi transversal. Le nouveau directeur de l'IRD étant entré en fonction en début d'automne, il a également pu faire part de ses priorités et de ses espoirs de collaborations interinstitutionnelles.

**Présidence:** Mme la Conseillère d'État Monika Maire-Hefti, Neuchâtel, puis, dès l'été suite à la révision du mandat de la commission, M. Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du Département neuchâtelois de l'éducation et de la famille.

**Secrétariat:** Nathalie Simonet (IRD).

**Mutations:** Carole Sierro, nouvelle présidente de la SSPES en remplacement de David Wintgens.

### Activités

### La COCRE



## Quatrième partie – Annexes

### COMPTES

#### COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2015

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

# COMPTES

## SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2015

BILAN	
Libellés	
<b>ACTIF</b>	<b>9'842'639.74</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>9'842'639.74</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme</b>	<b>4'712'275.70</b>
<b>Débiteurs</b>	<b>607'592.67</b>
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	552'954.89
Compte courant avec tiers	11'719.65
Créances fiscales (TVA, IA)	42'253.23
Autres créances	664.90
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>454.30</b>
<b>Moyens d'enseignant (compte des investissements)</b>	<b>4'522'317.07</b>
Produits finis - UMER-SO (stock des ouvrages)	186'000.00
Travaux en cours - UMER-SO	4'336'317.07

<b>BILAN</b>	
Libellés	
<b>PASSIF</b>	<b>9'842'639.74</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>7'619'672.49</b>
<b>Engagements courants</b>	<b>227'505.45</b>
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	114'594.59
Comptes courants avec tiers	15'541.25
Impôts	3'177.30
Fonds de tiers	94'192.31
Divers projets	0.00
Médias (OFC)	20'000.00
Batterie de tests (CSFO)	25'719.76
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	35'472.55
Consortium PISA <sup>2</sup> (CDIP, SEFRI, EDK, CIIP)	0.00
Projets de recherche IRDP	13'000.00
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>230'208.04</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>143'000.00</b>
Provision pour les vacances non prises	143'000.00
Engagements financiers à long terme	6'781'259.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	6'736'159.00
Contrat de subventionnement SEFRI pour l'UMER-FP	45'100.00
Prêt - avance des cantons pour Mathématiques 9-11	0.00
<b>Provisions à long terme</b>	<b>237'700.00</b>
Provisions pour engagements de prévoyance (prévoyance.ne)	237'700.00
<b>Capital propre</b>	<b>2'222'967.25</b>
<b>Capital de dotation</b>	<b>500'000.00</b>
<b>Réserve UMER-FP</b>	<b>316'227.82</b>
<b>Fonds propres affectés</b>	<b>1'193'101.05</b>
Espace numérique PER-MER (ESPER)	326'155.00
EPROCOM, épreuves romandes communes	457'005.05
Promotion de la lecture (COLANG)	85'000.00
Départ volontaire en retraite anticipée	34'941.00
Soutien à l'édition (CDAC)	290'000.00
PrOSPER <sup>2</sup> (mutualisation des épreuves)	0.00
<b>Excédent/découvert du bilan</b>	<b>213'638.38</b>
<b>Résultat annuel SG-IRDP<sup>2</sup></b>	<b>196'536.85</b>
<b>Résultat annuel UMER-SO<sup>1</sup></b>	<b>-243'431.18</b>
<b>Résultat annuel UMER-FP</b>	<b>249'341.23</b>
<b>Résultats cumulés des années précédentes</b>	<b>11'191.48</b>

Dès 2015, correction du bilan selon normes MCH2 : activation des investissements moins les amortissements depuis 2013, date à laquelle les cantons financent les réalisations de nouveaux moyens d'enseignement par le biais d'une avance remboursable.

<sup>1</sup> La différence de résultat entre le bilan et les comptes de l'UMER-SO provient de l'utilisation partielle du fonds propre ESPER.

<sup>2</sup> Transfert des soldes PISA et PrOSPER sur EPROCOM → différence de résultat entre le bilan et les comptes du SG-IRDP.

Recapitalisation de la caisse de pensions, prévoyance.ne : la part de la CIIP est de quatre millions de francs à verser en 2039.

COMPTE DE RÉSULTATS				
Libellés	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5'856'995.74</b>	<b>11'672'173.80</b>	<b>3'503'617.37</b>	<b>21'032'786.91</b>
Charges de personnel	4'209'884.20	807'534.58	496'532.73	5'513'951.51
Salaires du personnel	3'976'232.20	769'848.40	330'167.00	5'076'247.60
Travailleurs temporaires	140'934.45	9'007.20	159'202.75	309'144.40
Prestations de l'employeur	72'318.50	28'678.98	7'120.25	108'117.73
Autres charges du personnel	20'399.05	0.00	42.73	20'441.78
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'387'111.54	9'195'139.81	2'846'834.64	13'429'085.99
Charges de matières et de marchandises	84'383.00	7'372'676.59	2'207'337.54	9'664'397.13
Immobilisations de biens non activés	72'986.45	156'543.42	0.00	229'529.87
Eau, énergie, combustible	32'551.15	0.00	0.00	32'551.15
Prestations de service et honoraires	827'704.37	91'214.89	577'227.35	1'496'146.61
Loyers	271'190.00	0.00	0.00	271'190.00
Dédommagements aux externes	96'805.07	0.00	33'972.00	130'777.07
Pertes sur créances	0.00	386.80	909.03	1'295.83
Diverses charges d'exploitation	1'491.50	8'418.70	27'388.72	37'298.92
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'565'899.41	0.00	1'565'899.41
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	118'150.00	378'150.00
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000.00	0.00	118'150.00	378'150.00
Imputations internes	0.00	103'600.00	42'100.00	145'700.00
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>6'265'042.42</b>	<b>11'277'105.39</b>	<b>3'752'958.60</b>	<b>21'295'106.41</b>
Taxes	280'418.92	9'806'311.53	3'215'184.60	13'301'915.05
Recettes sur ventes	535.30	9'798'145.28	3'213'829.35	13'012'509.93
Remboursement de tiers	279'883.62	8'166.25	1'355.25	289'405.12
Revenus divers	18'362.00	-95'105.55	0.00	-76'743.55
Autres revenus d'exploitation	18'362.00	10'894.45	0.00	29'256.45
Variation de stocks, produits finis	0.00	-106'000.00	0.00	-106'000.00
Prélèvements sur fonds, fonds de tiers PISA	212'005.05	0.00	0.00	212'005.05
Capitaux de tiers, boucllement PISA	212'005.05			212'005.05
Revenus de transferts	5'348'556.45	1'565'899.41	419'624.00	7'334'079.86
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	214'800.00	214'800.00
Subvention des cantons	5'345'548.00	0.00	204'824.00	5'550'372.00
Crédit d'investissement des cantons pour l'UMER-SO	0.00			0.00
Dissolution de la subvention d'investissement		1'565'899.41		1'565'899.41
Redistributions	3'008.45			3'008.45
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	118'150.00	378'150.00
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000.00	0.00	118'150.00	378'150.00
Imputations internes	145'700.00	0.00	0.00	145'700.00
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>408'046.68</b>	<b>-395'068.41</b>	<b>249'341.23</b>	<b>262'319.50</b>
Charges financières	598.52	2'294.23	0.00	2'892.75
Revenus financiers	1'093.75	86.46	0.00	1'180.21
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENT</b>	<b>495.23</b>	<b>-2'207.77</b>	<b>0.00</b>	<b>-1'712.54</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>408'541.91</b>	<b>-397'276.18</b>	<b>249'341.23</b>	<b>260'606.96</b>



<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO</b>	
Libellés	
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3'190'876.31</b>
Immobilisations incorporelles	<b>3'190'876.31</b>
Logiciels et licences	<b>0.00</b>
Autres immobilisations	<b>3'190'876.31</b>
Salaires du personnel	302'238.00
Travailleurs temporaires	386'167.25
Honoraires conseillers externes	830'243.47
Conventions de détachement avec les cantons	1'540'494.07
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	116'522.10
Indemnisation de droits	15'211.42
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>	<b>-3'190'876.31</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1'565'899.41</b>
Subventions d'investissement	1'565'899
Amortissement travaux en cours	980'109.51
Amortissement final Mathématiques 9-11	585'789.90
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>	<b>-1'565'899.41</b>
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1'624'976.90</b>

<b>BUDGET 2015</b>				
Libellés	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6'084'600</b>	<b>15'498'121</b>	<b>2'843'800</b>	<b>24'426'521</b>
Charges de personnel	4'234'600	1'582'000	571'000	6'387'600
Salaires du personnel	3'998'500	970'000	305'000	5'273'500
Travailleurs temporaires	136'000	590'000	250'000	976'000
Prestations de l'employeur	70'000	22'000	16'000	108'000
Autres charges du personnel	30'100	0	0	30'100
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'590'000	13'812'521	2'083'700	17'486'221
Charges de matières et de marchandises	116'000	10'282'335	1'497'700	11'896'035
Immobilisations de biens non activés	81'500	80'000	48'500	210'000
Eau, énergie, combustible	50'700	0	0	50'700
Prestations de service et honoraires	880'900	3'350'186	513'500	4'744'586
Loyers	305'000	0	0	305'000
Dédommagements aux externes	153'900	100'000	16'000	269'900
Pertes sur créances	0	0	0	0
Diverses charges d'exploitation	2'000	0	8'000	10'000
Amortissement immobilisations incorporelles				
Subventions à redistribuer	260'000	0	147'000	407'000
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000	0	147'000	407'000
Imputations internes	0	103'600	42'100	145'700
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>6'000'947</b>	<b>12'713'106</b>	<b>2'843'800</b>	<b>21'557'853</b>
Taxes	248'800	12'713'106	2'250'000	15'211'906
Recettes sur ventes	2'300	12'713'106	2'250'000	14'965'406
Remboursement de tiers	246'500	0	0	246'500
Revenus divers	0	0	0	0
Autres revenus d'exploitation	0	0	0	0
Variation de stocks, produits finis	0	0	0	0
Prélèvements sur fonds, fonds de tiers PISA	0	0	0	0
Capitaux de tiers, boucllement PISA	0			
Revenus de transferts	5'346'447	0	446'800	5'793'247
Subvention de la Confédération	0	0	266'800	266'800
Subvention des cantons	5'345'547	0	180'000	5'525'547
Crédit d'investissement des cantons pour l'UMER-SO	0	0	0	0
Dissolution de la subvention d'investissement				
Redistributions	900	0	0	900
Subventions à redistribuer	260'000	0	147'000	407'000
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000	0	147'000	407'000
Imputations internes	145'700	0	0	145'700
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>-83'653</b>	<b>-2'785'015</b>	<b>0</b>	<b>-2'868'668</b>
Charges financières	700	1'000	0	1'700
Revenus financiers	1'000	0	0	1'000
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENT</b>	<b>300</b>	<b>-1'000</b>	<b>0</b>	<b>-700</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-83'353</b>	<b>-2'786'015</b>	<b>0</b>	<b>-2'869'368</b>

# COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2015

## Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER, vice-président
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI
TICINO	Manuele BERTOLI
VALAIS	Oskar FREYSINGER
VAUD	Anne-Catherine LYON, présidente
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS

## Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Shadya ABDALLA	Apprentie employée de comm.
Béatrice BRAUCHLI	Collaboratrice scientifique → juillet
Virginie BEYELER	Secrétaire a.i.
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique, DLF,
Fabienne JAN	Collab. scientifique, DLF, a.i. → oct.
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Yves CRETTON	Co-responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Camille DUBIED	Secrétaire
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Secrétaire
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique
Pascale LAMARRE	Secrétaire
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. obligatoire
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Sadri SHILI	Co-responsable UMER-SO et Responsable UMER-FP
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Béatrice ROGÉRE PIGNOLET	Collaboratrice scientifique
Karin SEILER	Secrétaire
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Secrétaire

## Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Franca ARMI	Assistante scientifique
Audrey BONVIN	Assistante scientifique
Anne BOURGOZ	Journaliste scientifique
Juliette BOURQUIN	Assistante scientifique
Cristina CARULLA	Collaboratrice scientifique → août
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable <i>Documentation</i>
Shanoor KASSAM	Assistante scientifique
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Muriel PEMATSANG	Bibliothéc.-documental, dès mars
Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Eva ROOS	Assistante scientifique → oct.
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Edwine ROUBATY	Agente en information documentaire → févr.
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction
Lisa SINGH	Collaboratrice scientifique
Bernard WENTZEL	Directeur, dès août

## Conseil

### Conseil Média-Formation (CMF)

AP-CIIP	Oskar FREYSINGER
RTS	Gilles MARCHAND, président
	Jean-Marc BÉGUIN
	Tania CHYTIL
SER	Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

## Conférences

### Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTTWER
JURA	Olivier TSCHOPP
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ
TICINO	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT, président
Invités permanents	
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CDIP	Hans AMBÜHL
IRDP	Bernard WENTZEL, dès août
SG-CIIP, secrétariat	Patricia TAÏS

**Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)**

\* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN * dès sept.
GENÈVE	Paola MARCHESINI → juin Pierre KOLLY * président dès sept.
JURA	Pierre-Alain CATTIN
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET * vice-président dès sept.
TICINO	Mirko GUZZI → août Rezio SISINI dès sept. 2015 Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON, président → août
VAUD	Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

**Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)**

BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER, * président
GENÈVE	Grégoire EVÉQUOZ Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP, * vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Séverin BEZ
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

**Conférence latine de l'orientation (CLOR)**

BERNE	Christelle COMMENT, présidente → juin Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Marc CHASSOT
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN, président
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ, a.i. → juin Morgane WUETHRICH, vice-présidente dès juillet
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLÉS → sept. Eugénie SAYAD, dès oct.
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

**Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)**

BERNE	Jérôme BENOIT
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Joëlle COMÉ
JURA	Jean Marc VOISARD → février Christine SALVADÉ, dès mars

NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Brigitte WARIDEL, présidente
SG-CIIP	Patricia TAÏS

**Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)**

Départements de l'instruction publique	
BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Hugo STERN
CSG	Frédéric WITTWER, président
GENÈVE	Paola MARCHESINI
JURA	Nathalie BARTHOULOT
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Chantal OSTORERO
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Richard-Emmanuel EASTES → juillet Gérard MARQUIS, dès août
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFÉ)	Isabelle MILI
TESSIN	Alberto PIATTI
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

**Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)**

BERNE	Andréa FUCHS Michael HORN
FRIBOURG	HERBERT WICHT
GENÈVE	Philippe THOMAS
JURA	Marion COEUDEVEZ → oct. vacant dès nov.
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI
TICINO	Massimo SCARPA
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Serge LOUTAN, président
Invités permanents	
CSPS	Géraldine AYER Béatrice KRONENBERG → nov. Francesca MOSER, dès déc.
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

**Commissions****Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Guy LÉVY
CSG	Michel PERRIARD, président
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Sylvain RUDAZ
CDF	Pierre-Étienne WILDI
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Florence GILLET

(suite &gt;&gt;)

**Commission consultative des associations partenaires (COPAR)**

CSG	Jean-François STEIERT, président
CLEO	Michel BEYTRISON, vice-président
CDGSRT	Philippe ROBERT
CLACESO	Christian BERDOZ
CLACESO	Daniel MILANI
CLACESO	Fabrice SOURGET
FAPERT	Tristan MOTTET → juin
	Annycée DESAULES, dès sept.
FAPERT	Paul MAJCHERCZYK
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE → juin
	Jacques BOUVIER, dès sept.
SER	Josy STOLZ
SER	Laurent VITÉ
SER	Georges PASQUIER
SSRE	Olivier MAULINI
IRDP	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS

**Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE)**

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI, président
GENÈVE	Manuel GRANDJEAN
JURA	Fabien KOHLER
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
VALAIS	Luca CONFORTOLA
VAUD	Cyril MUSER
RTS	Tania CHYTIL
RTS	Izabela RIEBEN
SER	Rachel CHOLLET
GROCEDOP	Méline SCHÜTTEL BEUCHAT
HEP	Alain COLLIOD
HEP	Corinne RAMILLON
Invité permanent (TI)	Daniele PARENTI, dès avril
SG-CIIP	Christian GEORGES
Secrétariat	Pascale LAMARRE

**Commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE)**

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI
GENÈVE	Laurent BEZAULT
JURA	Cyril JEANBOURQUIN, président
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Egon MAESTRI
VALAIS	Grégoire MABILLARD
VAUD	Bertrand MAGNIN
SER	Rachel CHOLLET
GROCEDOP	Bernard WENTZEL
Invités permanents	
Éducation spécialisée	Elvio FISLER
CTIE	Karl WIMMER
Plateforme PER	Jean-François JOBIN
SG-CIIP	Roberto STOCCO
Secrétariat	Karin SEILER → mai Virginie BEYELER, dès juin

**Commission pédagogique (COPED)**

BERNE	Christian MERKELBACH, président
FRIBOURG cycles 1-2	Michel PILLER
FRIBOURG cycle 3	Claudine PERROUD → août Carole ANGELOZ, dès sept.
GENÈVE cycles 1-2	Isabelle VUILLEMIN
GENÈVE cycle 3	Jean-Noël REY → août Rodrigo ECKERT, dès sept.
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Christophe GERMANIER
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO Philippe LINDER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Suzanne SCHÖB
SER cycle 3	Samuel ROHRBACH
Recherche et didactique	
HEP	Rosanna MARGONIS-PASINETTI
HEP	René RICKENMANN, remplacé a.i. dès juin Francisco MARQUES
IRDP	Juliette BOURQUIN, a.i. mars-juin Shanoor KASSAM, a.i. dès mars Bernard WENTZEL, dès sept.

**Invités permanents**

TESSIN	Kathya BERNASCONI TAMAGNI
CDIP	Dominique CHÉTELAT → sept. Karine LICHTENAUER, dès oct.
SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP	Alain EMERY
Secrétariat	Concetta COPPOLA

**Commission CIIP-FORDIF**

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Hugo STERN, président
CLPO	Laurent FEUZ
CLPO	Claude POTTIER
CLACESO	Christian BERDOZ Alain BASSET, dès avril Jean-Marc HALLER
SER	Claude-Alain VUILLE
Secondaire II	Jean-François GRUET, dès mai
Invité permanent	
FORDIF	David PERRENOUD
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Pascale LAMARRE

**Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)**

AP-CIIP	Jérôme AMEZ-DROZ, président, dès août
SG-CIIP	Olivier MARADAN
CLACESO	Alain BASSET
HEP-BEJUNE	Stéphane BOÉCHAT-HEER Bernard WENTZEL
HEP-VS	Fabio DI GIACOMO
SRED-GE	Daniela DI MARE APPÉRÉ Giovanni FERRO LUZZI
SUPSI-TI	Lorena ROCCA Michele EGGLOF
UNIFR	Philippe GENOUD
UNIL	Gaëlle GOASTELLEC
CDG-SRT	Jean-François GRUET

(suite &gt;&gt;)

UNINE	Antonio IANNACCONI
UNIGE	Francia LEUTENEGGER
HEP-FR	Pascale MARRO
FPSE	Isabelle MILLI
SER	Georges PASQUIER
HEP-VD	Cyril PETITPIERRE
SREP-BE	Werner RIESEN
SSPES	Carole SIERRA
URSP-VD	Bruno SUCHAUT
Invités permanents	
SSRE	Danièle PÉRISSET
CSRE	Stefan C. WOLTER
Secrétariat	Nathalie SIMONET

#### Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP), dès nov. 2015

Uni-GE	Jean-Luc DORIER
Uni-ZH	Lucien CRIBLEZ
Uni-Cergy-Pontoise (FR)	Nathalie MONS
Uni-Nancy (FR)	Eirick PRAIRAT
HEP-FR	Pierre-François COEN
PH-ZH	Peter TREMP
IFE (FR)	Catherine PÉROTIN
IRDP, directeur	Bernard WENTZEL
IRDP, collab. scientif.	Muriel ROTH

#### Délégation à la langue française (DLF)

\* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

Membres	François GRIN *, président
	Marie-José BÉGUÉLIN
	Fabienne BERTAGNOLLO
	Christophe BÜCHI
	David BÜRKI
	Cilette CRETTON
	Jean-François de PIETRO *
	Laurent GAJO
	Christophe GALLAZ
	Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE
	Marinette MATTHEY *
	Philippe MOTTAZ
	Yann PUGIN
	Christian SESTER
	Françoise VONLANTHEN
SG-CIIP	Virginie CONTI, remplacée janv.-juin par Fabienne JAN, a.i.
Secrétariat	Nathalie NAZZARI

#### Moyens et ressources didactiques

##### Commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL)

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Jean-François BOUQUET
GENÈVE	Joëlle LEUTWYLER
JURA	Martial COURTET
NEUCHÂTEL	André ALLISSON → juin
	Marc-André EGGER, dès août
TESSIN	Vacant
VALAIS	Pierre ANTILLE, président
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
SER	Didier JACQUIER → juin

SG-CIIP	Olivier SOLIOZ, dès août
Secrétariat	Gregory DURAND
	Jacques DÉBOEUF
	Camille DUBIED

##### Commission pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)

BERNE	Hans JENSEN → juin
	Florence LAVANCHY, dès mai
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY, président
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Séverine ERARD

##### Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

BERNE et Santé	Claude ARRIGO
FRIBOURG	Sylvie SCHOPPER
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Dominique SUDAN
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
MENU	Catherine MABILLARD
GREFP	Sadri SHILI
IFFP	Nadine KIPFER
	Patrick VUILLEUMIER
Intendance	Laurent JOLIAT → avril
	Marlis WAEFLER, dès mai
MATU PRO	Jérôme PITTET, dès août
SEFRI	Fritz JORDI
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHÄUSERN
SG-CIIP	Sadri SHILI, président
Coord. de projets	Christine FURTER
Secrétariat	Christelle TIBERIO

(suite >>)



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68    Tél. 032 889 69 72  
Case postale 556    Fax 032 889 69 73  
CH-2002 Neuchâtel    [ciip@ne.ch](mailto:ciip@ne.ch)  
[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)